

## Les coteaux du Layon et de l'Aubance (36)



UP36-00 Ondulation viticole et bocage, impact du bâti et des bourgs (ici Saint-Lambert-du-Lattay) paysage d'alternance et de contraste (Beaulieu-sur-Layon)

S'appuyant sur une faille géologique de direction armoricaine, la vallée du Layon développe ses paysages viticoles sur ses coteaux, confortés par les vignobles de l'Aubance plus au nord. Le rythme et le graphisme des rangs de vignes implantés soit dans le sens de la pente, soit perpendiculairement sur petites terrasses soulignent les reliefs et révèlent un terroir renommé associé à un paysage reconnu (coteau viticole du site classé de la corniche angevine). Un patrimoine bâti remarquable composé de villages de caractère, de demeures viticoles, moulins ... anime ses coteaux et plateaux et contribue à la mise en scène de ce paysage. Les fonds de vallons accueillent des rivières sinueuses et proposent des ambiances contrastées du fait de leur forte densité végétale. Prairies bocagères, peupleraies et ripisylve soulignant les deux rivières ferment le paysage et occultent souvent les vues sur l'Aubance et le Layon. Ces ambiances végétales contrastent avec les paysages ouverts des coteaux et plateaux viticoles et des parcelles de grandes cultures qui s'étendent entre pied de coteau et prairies bocagères.

Si les vallées du Layon et de l'Aubance se caractérisent par des profils dissymétriques et des effets de parois révélant le granit, cette histoire géologique volcanique a aussi conduit au développement de deux carrières importantes en exploitation (Beaulieu-sur-Layon et Mozé-sur-Louet). L'influence de l'agglomération angevine impacte ces paysages tant dans le développement des infrastructures et des activités qui leur sont associées que la pression urbaine qui conduit au développement des bourgs patrimoniaux, modifiant souvent leur silhouette notamment au nord de l'unité, sur les plateaux de l'Aubance.

### Pour en savoir plus sur l'unité dans son contexte régional

*Les représentations culturelles des paysages de « pays profond », les paysages ruraux (lien vers article représentations culturelles régionales)*

La famille de paysage : [paysages viticoles](#)

Cette unité paysagère est pour partie dans le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine : <http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr>



1 Une vallée ample aux coteaux dissymétriques viticoles (Saint-Aubin-de-Luigné)



2 Rablay-sur-Layon, bourg patrimonial implanté à mi-pente lové au cœur d'une végétation dense (Beaulieu-sur-Layon)



3 Un cœur historique marqué par la qualité et l'identité du patrimoine bâti ancien (Aubigné-sur-Layon)



4 Ondulations viticoles du site classé de la Corniche Angevine (Saint-Aubin-de-Luigné)

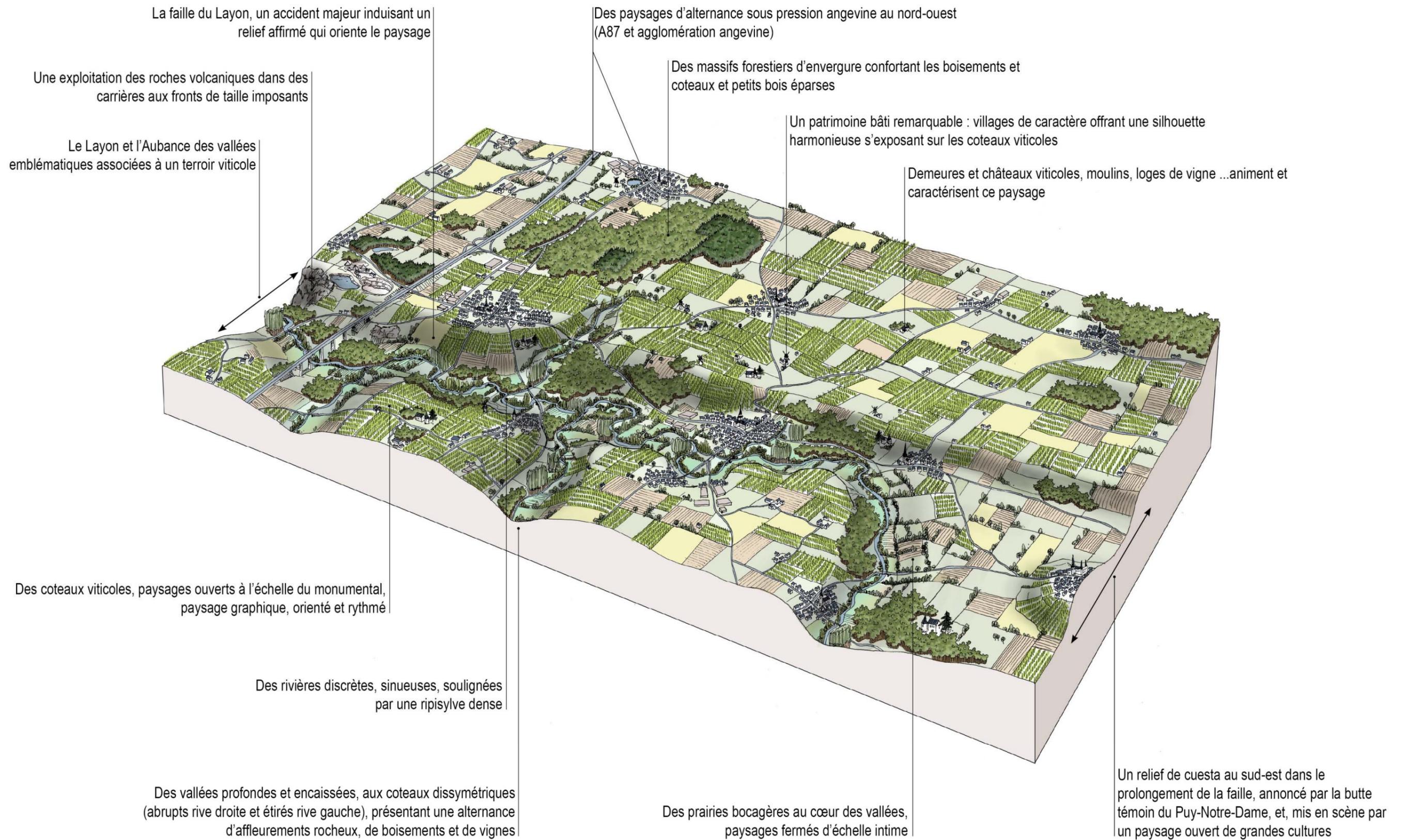


5 Carrière en activité révélant son front de taille en arrière plan du bourg de Mozé-sur-Louet

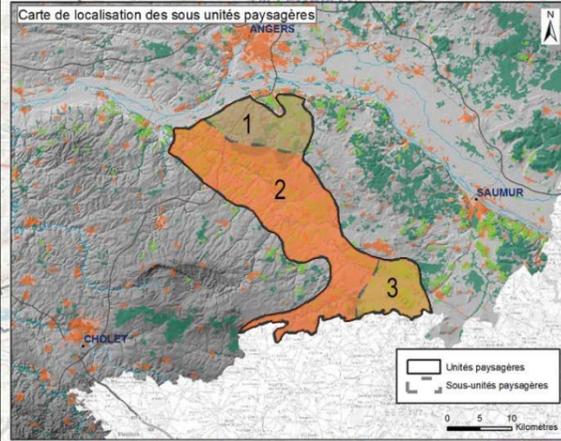


6 Au nord - nord-est, des bourgs sous pression de l'agglomération angevine soumis à une forte diffusion urbaine dans un contexte hautement patrimonial (Beaulieu-sur-Layon)

# Bloc-diagramme de l'unité paysagère des coteaux du Layon et de l'Aubance (36)



# Carte de l'unité paysagère des coteaux du Layon et de l'Aubance (36)



## Les coteaux du Layon et de l'Aubance

S'appuyant sur une faille géologique de direction armoricaine, la vallée du Layon développe ses paysages viticoles sur ses coteaux, confortés par les vignobles de l'Aubance plus au nord. Le rythme et le graphisme des rangs de vignes implantés soit dans le sens de la pente, soit perpendiculairement sur petites terrasses soulignent les reliefs et révèlent un terroir renommé associé à un paysage reconnu (coteau viticole du site classé de la corniche angevine). Un patrimoine bâti remarquable composé de villages de caractère, de demeures viticoles, moulins ... anime ses coteaux et plateaux et contribue à la mise en scène de ce paysage. Les fonds de vallons accueillent des rivières sinueuses et proposent des ambiances contrastées du fait de leur forte densité végétale. Prairies bocagères, peupleraies et ripisylve soulignant les deux rivières ferment le paysage et occultent souvent les vues sur l'Aubance et le Layon. Ces ambiances végétales contrastent avec les paysages ouverts des coteaux et plateaux viticoles et des parcelles de grandes cultures qui s'étendent entre pied de coteau et prairies bocagères.

Si les vallées du Layon et de l'Aubance se caractérisent par des profils dissymétriques et des effets de parois révélant le granit, cette histoire géologique volcanique a aussi conduit au développement de deux carrières importantes en exploitation (Beaulieu-sur-Layon et Mozé-sur-Louet). L'influence de l'agglomération angevine impacte ces paysages tant dans le développement des infrastructures et des activités qui leur sont associées que la pression urbaine qui conduit au développement des bourgs patrimoniaux, modifiant souvent leur silhouette notamment au nord de l'unité, sur les plateaux de l'Aubance.

### 1 Le plateau viticole de l'Aubance

- Un plateau viticole incisé de la vallée de l'Aubance, prenant appui au sud sur les bois et forêts de Beaulieu et de Brissac
- Association entre bocage et viticulture avec un double gradient est-ouest très perceptible. (vignoble plus important à l'est vers le val d'Aubance)
- Pression urbaine de l'agglomération angevine notamment aux abords de l'A87 autour de Mozé-sur-Louet mais aussi à l'est autour de Brissac-Quincé

### 2 Les coteaux du Layon

- Un paysage révélant toutes les ambiances de l'unité
- Un paysage de vallée dissymétrique avec un effet de paroi rocheuse marquée sur le coteau nord, des terrasses viticoles sur le coteau sud, de grandes ondulations viticoles et une ouverture de la vallée centrée sur Martigné Briand.
- Une vallée du Layon d'« humeur changeante » et d'ampleur variable, entre prairies bocagères denses dans une vallée étroite et céréaliculture ouverte

### 3 Le plateau viticole du Puy-Notre-Dame

- Un secteur sous double influence, transition entre le couloir du Layon et l'unité du Saumurois.
- Une ossature équivalente au couloir du Layon, la butte viticole du Puy-Notre-Dame constituant un relais entre les coteaux;
- Le bourg du Puy-Notre-Dame, étagé sur la butte, offrant une structure ancienne équilibrée déstabilisée par les structures industrielles imposantes (coopérative viticole, champignonnière)
- Un fond de vallée céréalicole qui s'apparente quant à lui aux ambiances de la plaine de Doué-la-Fontaine

## Légende

--- Sous-unités paysagères

### Occupation du sol

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Vigne, verger
- Espace agricole

— Réseau hydrographique

++++ Voies ferrées

— Réseau routier



# 1. Les limites et continuités paysagères

Les limites de l'unité paysagère sont lisibles et marquées à l'est et à l'ouest, en appui sur des ruptures topographiques majeures, dont le franchissement marque clairement un changement d'ambiance :

- A l'est, ligne de crête du coteau (au sens large) viticole du Layon, rupture topographique associée à une limite d'occupation des sols liée à la viticulture (phénomène de bascule physique et visuelle).



UP36-10-01 Coteau viticole de Concourson-sur-Layon dominé par les silhouettes de moulins et d'un nouveau bâtiment viticole (Les Verchers-sur-Layon)

- A l'ouest, ligne de crête du coteau (au sens large) viticole du Layon, rupture topographique associée à une limite d'occupation des sols liée à la viticulture (phénomène de bascule physique et visuelle)



UP36-10-02 Perception de la ligne de bascule topographique ouest marquant la limite entre les Mauges (unité paysagère des bocages vendéens et maugeois) depuis le coteau est du Layon, soulignant l'ampleur de la vallée (Saint-Aubin-de-Luigné)

La limite nord est plus subtile et s'articule d'est en ouest sur une succession d'événements paysagers :

- Au nord-est, une limite subtile, physique et visuelle qui s'appuie sur une limite progressive liée à la modification de l'occupation des sols et de la structure du paysage, gradient viticole et bocager, dans la continuité du coteau de l'Aubance (au niveau de Saint-Saturnin - Charcé-Saint-Ellier) souligné par un barreau boisé en ligne de crête
- Les franges urbaines diffuses donnant une impression de continuité d'un arc bâti depuis la vigne et faisant la limite avec l'unité paysagère de l'agglomération angevine, relayées ensuite par le coteau viticole et arboré de l'Aubance



*UP36-10-03 – Frange urbaine diffuse de Juigné sur Loire en limite des ondulations viticoles*

- La ligne de crête du coteau de La Loire, urbanisé et boisé proposant des vues en belvédère sur la vallée ligérienne. Ce site majestueux dit de la Corniche Angevine est classé. Principalement associé à l'unité paysagère de la Loire des promontoires, il intègre aussi les coteaux viticoles de Saint-Aubin-de-Luigné et Chaudefonds-sur-Layon.



*UP36-10-04 Ligne de crête du coteau de La Loire, urbanisé et boisé proposant des vues en belvédère sur la vallée ligérienne densément végétalisée (Rochefort-sur-Loire)*

- Au nord-ouest, une articulation paysagère au niveau de la confluence du Layon dans la Loire entre l'unité paysagère de la Loire des promontoires et le couloir du Layon au niveau de la confluence Layon/Loire. Ce secteur est caractérisé par un fond de vallée large et dégagé, cerné d'ondulations viticoles à l'est et d'une urbanisation ancienne importante à l'ouest sur le coteau calcaire : un paysage ample et de transition. En période de crue, toute la vallée est inondée, créant une ambiance de lac cernée de collines. Les hameaux témoignent d'une activité ancienne, dynamique, liée à la chaux. Le patrimoine bâti est remarquable : habitat traditionnel sobre, volumes équilibrés et imbriqués, organisation spatiale autour des fours à chaux, véritables forteresses de pierres et de maçonneries souvent accompagnées d'un habitat original. Certains fours dépassent 20 m de haut, d'autres sont adossées au coteau.



*UP36-10-05 Confluence du Layon et de la Loire en période d'inondation, paysage ample de transition (Chalonnnes-sur-Loire)*

## Les continuités paysagères vers les départements voisins :

Au sud, une transition progressive et subtile, ondule de part et d'autre de la limite régionale. Cette transition est tantôt sous influence des Deux-Sèvres avec pénétration du bocage sur les coteaux, et tantôt sous influence angevine avec continuité des ondulations viticoles. Cette continuité paysagère diffuse sous influences viticoles et bocagères prend appui sur l'Argenton (Inventaire des paysages de Poitou-Charentes 1999)

## Correspondance avec les atlas de paysages précédents

L'unité paysagère des coteaux du Layon et de l'Aubance associe deux unités paysagères de l'Atlas des paysages de Maine-et-Loire de 2002 :

- L'unité paysagère des coteaux du Layon dans son intégralité
- L'unité paysagère du plateau de l'Aubance, pour partie, la frange nord de cette unité paysagère, autour des bourgs de Murs-Eigné, Saint Melaine sur Aubance, Juigné sur Loire à Saint Saturnin sur Loire, ayant été rattachée à l'agglomération angevine (27), au regard de la densité des infrastructures et du développement résidentiel et de zones commerciales.

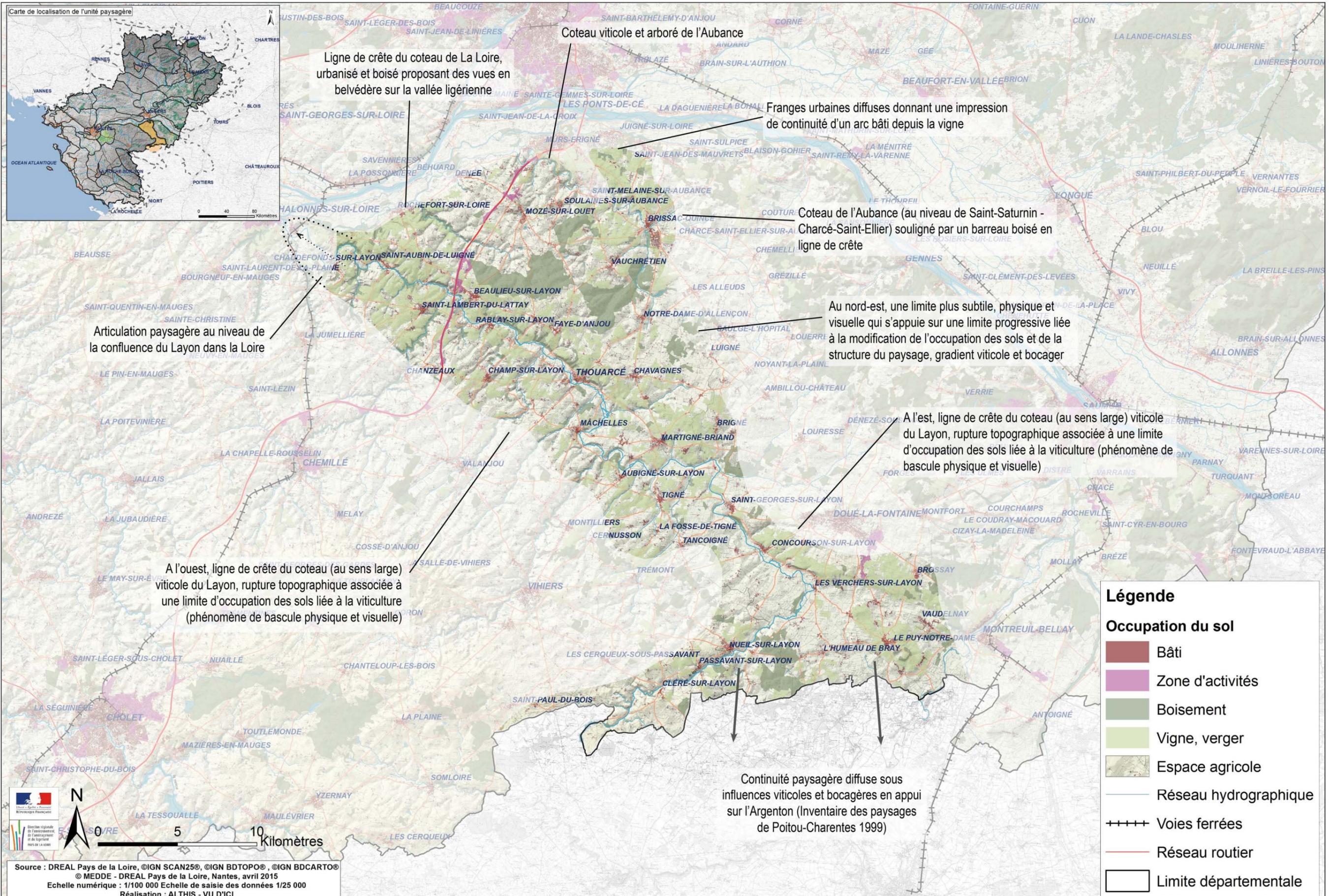
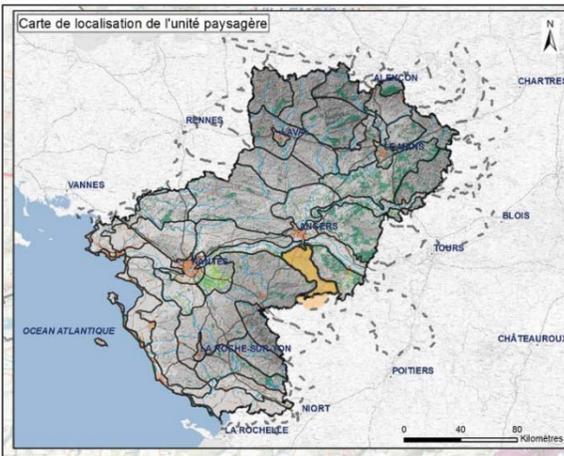
Si les dynamiques paysagères urbaines expliquent le rattachement de la frange nord des plateaux de l'Aubance vers l'unité paysagère de l'agglomération angevine, la force des paysages viticoles unit sans conteste à l'échelle régionale ces plateaux et coteaux entre Aubance et Layon.

### Pour en savoir plus sur la cohérence avec les atlas de paysages antécédents ou voisins

#### Lien PDF avec :

- *l'Atlas des paysages de Maine et Loire (2002)*
- *l'Inventaire des paysages de Poitou-Charentes (1999)* <http://www.paysage-poitou-charentes.org/>

# Carte des limites et des continuités de l'unité paysagère des coteaux du Layon et de l'Aubance (36)



### Légende

**Occupation du sol**

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Vigne, verger
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- Voies ferrées
- Réseau routier
- Limite départementale



Source : DREAL Pays de la Loire, ©IGN SCAN25®, ©IGN BDTPO®, ©IGN BDCARTO®  
 © MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, avril 2015  
 Echelle numérique : 1/100 000 Echelle de saisie des données 1/25 000  
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

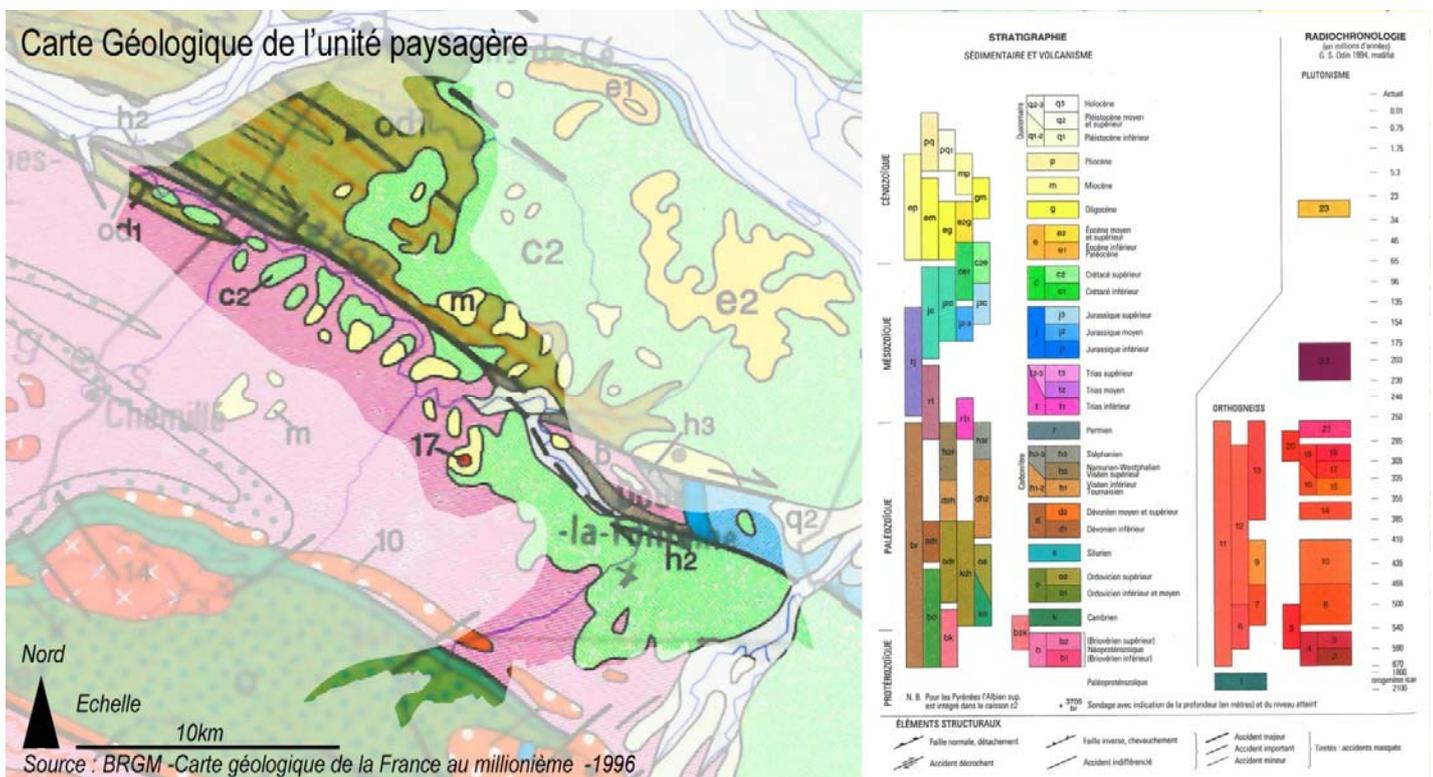
## 2. Les caractères des coteaux viticoles du Layon et de l'Aubance

### Sources :

- Atlas des paysages de Maine-et-Loire (2002 – version éditée Le Polygraphe – Maitrise d'ouvrage : Département de Maine-et-Loire, Direction régionale de l'environnement des Pays de la Loire, Direction départementale de l'équipement de Maine-et-Loire)
- Dossier Etude de l'Atlas de paysages de Maine et Loire (1999 – 2001), réalisé par Delphine RIPOCHE (Agence BOSC & PIGOT), Michaël RIPOCHE (agence VU d'ICI), Bruno DUQUOC (Architecte)

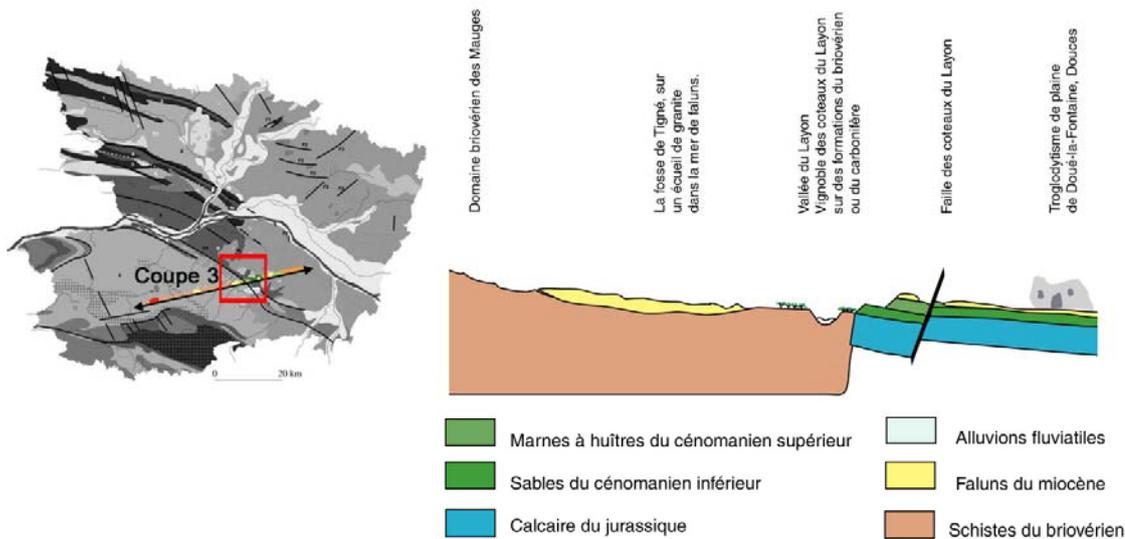
### 2.1 La faille du Layon

Un accident majeur induisant un relief très lisible

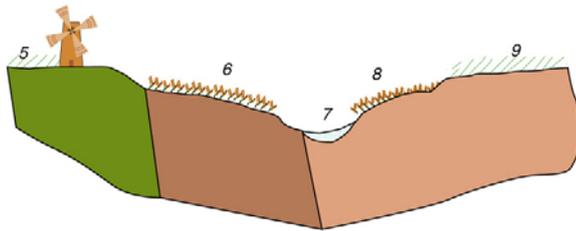


UP36-20-C1 Carte géologique des coteaux du Layon et de l'Aubance

L'unité paysagère des coteaux du Layon et de l'Aubance se situe à l'interface entre le bassin parisien à l'est et le massif armoricain à l'ouest. Cette unité est marquée par un accident géologique majeur, la faille du Layon, qui s'étire sur 120 km entre Blain (Loire-Atlantique) et Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) et au pied de laquelle coule la rivière du même nom. Elle juxtapose deux domaines de socle ayant subi une histoire géodynamique différente. Cet événement confronte et associe pierres calcaires et socle granite. Il induit des effets de parois, un relief abrupt qui définit le coteau rive droite de la rivière, coteau escarpé, dont l'origine résulte de l'émergence du massif alpin au secondaire.



**DETAIL D'UN PAYSAGE DES COTEAUX DU LAYON**



- 5 Prairies sur les schistes altérés de la série de Saint-George-sur-Loire
- 6 Vignoble des coteaux du Layon essentiellement sur les formations du carbonifère : les pentes très fortes empêchant souvent la mécanisation de la culture de la vigne, le vignoble s'étend sur le bas de pente de l'autre rive plus douce.
- 7 Petite plaine alluviale du Layon
- 8 Vignoble de rive gauche
- 9 Prairies sur les schistes altérées du Briovérien des Mauges.

**Source : Atlas de paysages de Maine-et-Loire - 2002**

*UP36-20-C2 Coupes transversales de principe permettant de comprendre et d'appréhender le relief du coteau du Layon expliqué par son contexte géologique*

**Le sillon houiller Basse-Loire-Anjou**

Cet accident est en outre jalonné de nombreux bassins sédimentaires carbonifères (Bassin houiller classique avec dépôts de grès à mica blanc, poudingues, veines de houille) installés dans des systèmes de cisaillement intra-continental, dont certains possèdent des gisements productifs en charbon, le sillon houiller Basse-Loire-Anjou.

## Pour en savoir plus sur la chaux et les fours à chaux en Anjou

Source : La chaux en Anjou : Une industrie oubliée - Textes en italiques de Gabriel Lemaire et Pascal Girault et schéma de fonctionnement- Edition les caves se rebiffent – Fondation du patrimoine

« Un patrimoine, c'est ce qui sourd de la terre pour ensuite traverser les siècles comme une mémoire qui murmure » écrivait Jacques Lacarrière au sujet du patrimoine écrit. Ces mots sonnent encore plus juste quand ils évoquent le patrimoine rural, lui, qui naît d'un terroir et du génie bâtisseur de ses hommes. Or la chaux est un élément essentiel du patrimoine bâti. Mélangée au sable local, elle lie les pierres et donne aux murs leurs couleurs et leurs nuances. Pas de restauration réussie sans la chaux.

« Au pied de la colline, apparaissent des fours à chaux, énormes édifices trapus et ventrus ; quelques-uns abandonnés et envahis par la végétation présentent l'aspect de ruines féodales ». Telle était la première impression de Victor Arduin-Dumazet (1852-1940 - auteur des « Voyages en France » qui constituent de précieux documents sur l'état de la France à la fin du XIXe siècle) lorsqu'il découvrit dans les années 1900 les fours à chaux de Montjean-sur-Loire.

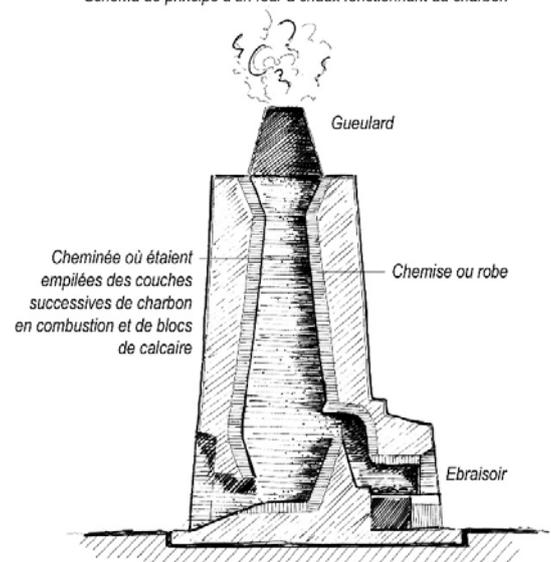


PSP01 Four à chaux monumental en pied de coteau de la Loire et vue intérieure de la cheminée (Montjean-sur-Loire)

La production de chaux a profondément marqué le paysage et l'économie du Maine-et-Loire. Et pourtant ces fours à chaux, fleurons de l'industrie angevine au XIXe siècle, sont aujourd'hui tombés dans l'oubli et menacés de disparition. L'architecture monumentale de ces édifices est trompeuse. Il s'agit d'une architecture vernaculaire, c'est à dire une architecture sans architecte. Elle résulte d'un savoir-faire des gens du pays qui se transmet de génération en génération. »

La chaux est fabriquée à partir de calcaires locaux cuits avec le charbon du pays, et avec le petit bois des tailles, et ce à chaque fois que la roche est affleurante et en grande qualité. Elle est destinée à la construction mais aussi à l'amendement des sols. Chateaupanne à Montjean-sur-Loire (enclave calcaire), La Fresnais à Saint Aubin de Luigné et, le petit Fourneau à Chalonnes-sur-Loire font partie des sites chauxonniers les plus importants. Les témoignages de cette activité passée (déclin progressif et arrêt total de l'activité à la fin du siècle dernier) se lisent dans le paysage grâce à la présence des fours à chaux comme celui de Chateaufonds-sur-Layon par exemple. Véritables forteresses de pierres et de maçonnerie, certains fours dépassent 20 m de hauteur et épousent la forme de fortification comme à Tigné ou Montjean. Ils sont souvent accompagnés d'un habitat ouvrier original.

Schéma de principe d'un four à chaux fonctionnant au charbon



Dessin VU D'ICI pour le CAUE 85

PSP 02 Schéma de principe de fonctionnement d'un four à chaux

La liste des communes du Maine-et-Loire qui témoignent de cette activité est longue et touche nombre de régions historiques de l'Anjou :

- Le Saumurois : Le Thoureil, Souzay-Champigny, Dampierre-sur-Loire Vaudelnay, Doué-la-Fontaine
- Le Layon : Tigné, Aubigné-sur-Layon, Martigné-Briand, Faveraye-Mâchelles, Beaulieu-sur-Layon, Saint-Lambert-du-Lattay, Saint-Aubin-de-Luigné, Chaufefonds-sur-Layon
- Les coteaux entre Mauges et Loire : Chalennes-sur-Loire, Montjean la Blanche
- Le Segréen : Bouzillé Vern-d'Anjou Angrie Chazé-Henry Noëlet Noyant-la-Gravoyère LES BVA : Angers Feneu Châteauneuf-sur-Sarthe,



PSP03 Four à chaux constituant un repère monumental dans le paysage viticole du Layon (Saint-Aubin-de-Luigné)

Dans cet ouvrage, la fondation du patrimoine alerte : « Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux sites chauxonniers ont disparu. Les sites restants à quelques exceptions près disparaîtront dans les prochaines décennies si rien n'est fait pour les sauvegarder. Les restaurations indispensables à leur sauvegarde ne sont pas suffisantes. Seule une approche muséographique et animée rendant lisible toutes les étapes de la production de la chaux (production, transformation, expédition) pourrait intéresser un large public. » Ces témoignages du passé constituent aujourd'hui des repères dans les paysages régionaux.



PSP04 Four à chaux dominant la vallée du Layon (Beaulieu-sur-Layon)

### **Des matériaux toujours exploités : basalte et microgranite**

L'unité paysagère des coteaux du Layon et de l'Aubance compte deux grosses carrières qui exploitent les roches volcaniques (basaltes en coussin ayant été formés sous la surface marine, microgranite) à Beaulieu-sur-Layon et Mozé-sur-Louet. Ces matériaux sont destinés à des usages très diversifiés liés aux travaux publics (sables, graves, blocs, ...). Elles présentent toutes deux des fronts de taille imposants et modifient profondément le relief et la configuration du paysage. (cf. chapitre sur les dynamiques paysagères)

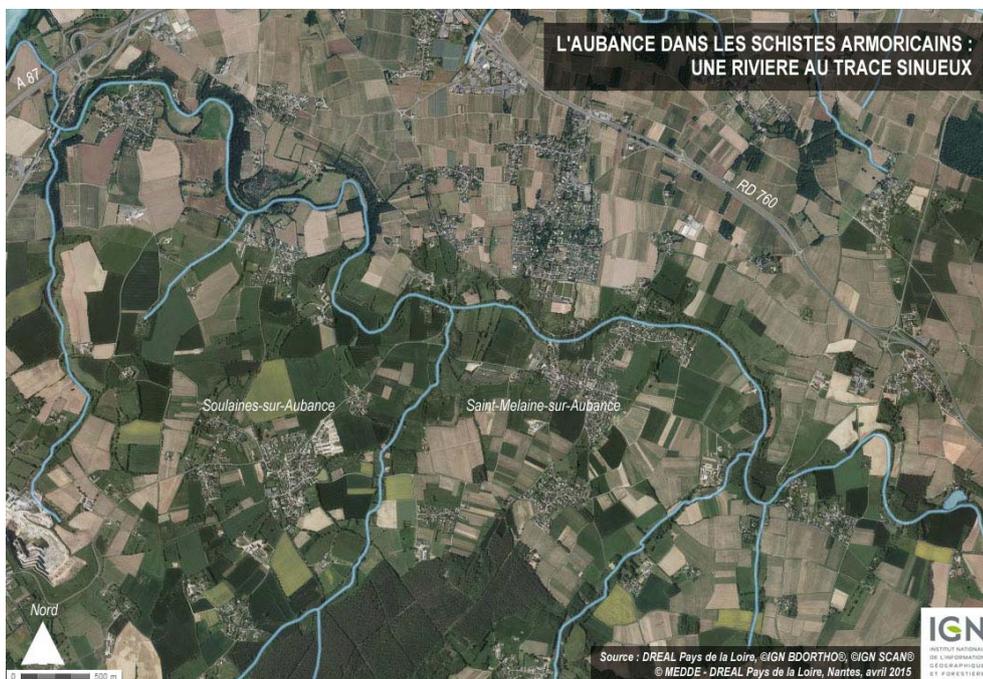


UP36-20-01 Carrière de Beaulieu-sur-Layon, contraste du front de taille aux angles cassants et lignes rectiligne par rapport onx ondulations viticoles des coteaux du Layon et de l'Aubance (Beaulieu-sur-Layon)

## 2.2 Un relief affirmé qui structure et oriente le paysage

### **Une orientation sud-est – nord-ouest**

La carte commentée du relief et du réseau hydrographique ci-dessous met en évidence l'importance du réseau hydrographique sur l'unité non seulement du Layon mais aussi de l'Aubance et du ruisseau de la Bénarderie qui suivent une même orientation sud-est - nord-ouest entaillant le plateau de schistes armoricains. Sinueuse, l'Aubance qui naît dans les calcaires du Saumurois à Louerre et s'y écoule avec douceur, a creusé son lit torturé dans les schistes armoricains à partir de Brissac, avant de se jeter dans le Louet (bras de la Loire) à Denée.



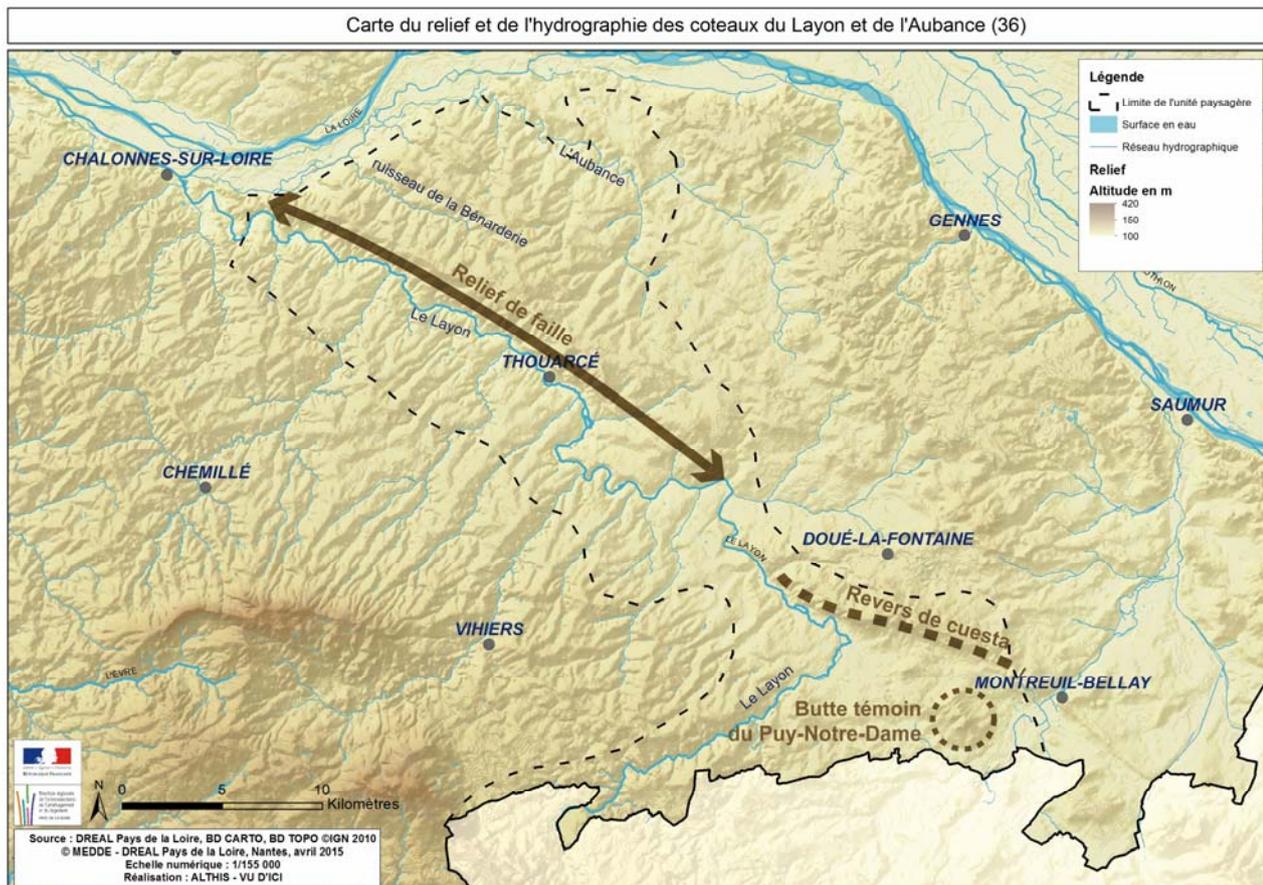
UP36-20-02 L'Aubance au cours sinueux dans les schistes armoricains

Cette orientation des vallées et leur exposition leur ont conféré un climat particulier propice à la viticulture d'une part et à l'implantation d'une végétation de type méditerranéenne d'autre part pouvant engendrer très ponctuellement une ambiance méridionale (dans le Layon – réserve de Pont Barré)



UP36-20-03 Coteau du Layon au droit de la réserve de Pont Barré (Saint-Lambert-du-Lattay)

Les vallées sont profondes et encaissées, aux coteaux dissymétriques (abrupts rive droite et étirés rive gauche), présentant une alternance d'affleurements rocheux, de boisements et de vignes.



UP36-20-C3 Carte du relief et du réseau hydrographique des coteaux du Layon et de l'Aubance

### *Le Layon : une vallée particulière et emblématique*

Au pied des coteaux calcaires, le Layon utilise la longue fracture du sous-sol (relief de faille). Sa vallée est profonde, étroite et encaissée, soulignée par une végétation dense et des coteaux abrupts. Dans cette coulée verte, la fraîcheur des berges contraste avec l'aridité des coteaux. Relief de faille, paroi rocheuse parfois colonisée par de la lande, douces ondulations viticoles, les faciès des coteaux du Layon sont multiples. Ils se déclinent sur une large palette de textures (affleurement rocheux, végétation dense de landes, lignes de vignes), de couleurs (noir du schiste affleurant / vert, jaune, rose de la végétation spontanée des landes / marron, vert, roux, jaune mordorée des vignes suivant les saisons...) de lignes et de formes (à pic vertical, pentes fortes, ondulations douces inclinées).



*UP36-20-04 Relief de faille et effet de paroi rocheuse (Saint-Lambert-du-Lattay)*

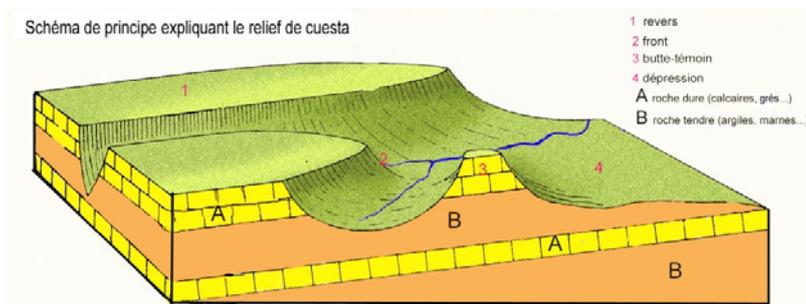
Le Layon naît au sud-ouest de Vihiers dans les collines de Saint-Paul-du-Bois (208 m). Il coule d'abord vers le nord-est en direction du Thouet et de Saumur, mais au village des Verchers, il change radicalement d'orientation et repart vers le nord-ouest jusqu'à la Loire (1 km en amont de Chalonnes) suivant la faille. Aménagé pour la navigation au XVIII<sup>e</sup> siècle (notamment pour le transport du vin par les compagnies commerciales hollandaises). Il est canalisé sur une longueur de 42 km à partir de Concourson jusqu'à la Loire. L'usage du canal dit « Canal de Monsieur » peu important s'arrêtera à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.



*UP36-20-05 Une rivière sinueuse soulignée d'une ripisylve dense limitant les vues sur son cours (Aubigné-sur-Layon)*

### **Un relief de cuesta au sud-est**

La région saumuroise, située sur la marge occidentale du Bassin Parisien, s'est construite sur une succession des invasions marines qui ont déposé successivement des sédiments. Les anciennes côtes (cuestas) s'identifient et dessinent des lignes parfaitement lisibles dans le paysage, soulignées de masses boisées et/ou de parcelles viticoles. C'est typiquement le cas dans le prolongement de la faille du Layon, au sud-est de l'unité. Le coteau du Layon est prolongé par un relief de cuesta, annoncé par la butte témoin du Puy-Notre-Dame.



UP36-20-C4 Schéma de principe expliquant le relief de cuesta



UP63-20-05bis Effet de coteau viticole et butte témoin du Puy Notre Dame (Les Verchers-sur-Layon)

## 2.3 Des coteaux viticoles, paysages ouverts à l'échelle du monumental

### **Le graphisme des lignes de vigne**

Les coteaux viticoles offrent une très grande variété d'aspects et d'ambiances suivant les saisons bien sûr mais aussi suivant l'orientation des rangs de vignes qui soulignent les pentes ondulantes des coteaux (implantation dans le sens de la pente) ou renforcent le caractère graphique et rythmé du paysage dans le cas d'une implantation en terrasses successives (perpendiculairement à la pente comme dans le secteur AOC de Bonnezeau par exemple).



UP36-20-06 Dans le sens de la pente, les rangs de vignes guident le regard vers la vallée et bien au-delà (Thouarcé)

Les coteaux viticoles s'offrent, se montrent et sont soumis à un ensemble de relations visuelles très fortes de coteau à coteau. Ils constituent des paysages harmonieux et homogènes. Le caractère mono-spécifique des cultures et les importantes relations de covisibilités leur confèrent une très grande sensibilité paysagère.



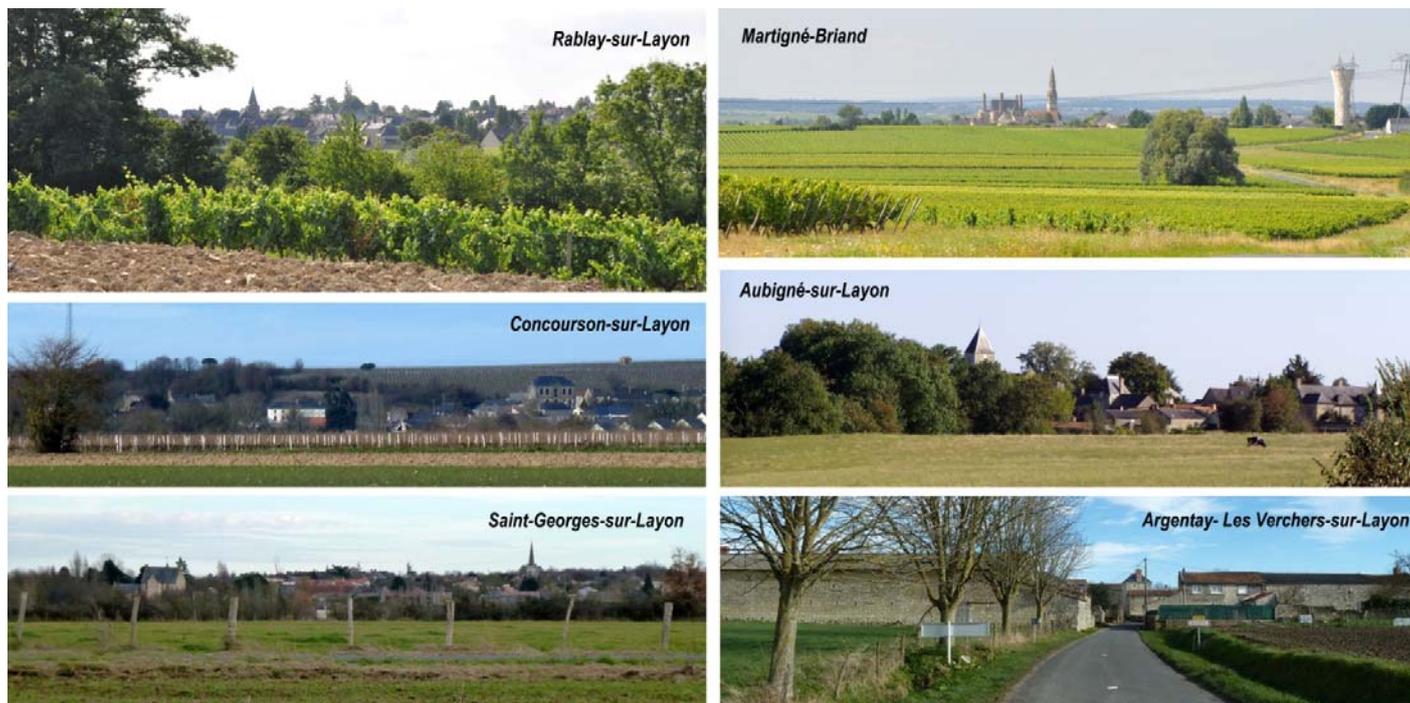
UP36-20-07 Coteau viticole de l'Aubance exposé au sud, dominant la vallée et le plateau viticole et bocager (Saint-Melaine-sur-Aubance)

Les coteaux sont entaillés et découpés par de nombreux affluents du Layon et de l'Aubance. Le paysage s'arrondit et s'articule autour d'ondulations soulignées par les rangs de vignes qui guident et orientent les vues sur le patrimoine ou sur le grand paysage (site de la Corniche Angevine par exemple).

***Un patrimoine bâti remarquable : villages de caractère, demeures et châteaux viticoles, moulins, loges de vigne ...***

Sur les vallées de l'Aubance et du Layon, les paysages sont marqués par un nombre important de villages qui témoignent d'une présence humaine ancienne et d'une activité aujourd'hui toujours florissante. Leur silhouette s'expose sur les coteaux viticoles, leur urbanisation s'étage, dominée par le clocher de l'église. Point d'appel et de repère, ils renforcent les relations de covisibilités entre les coteaux. La trame bâtie est généralement très ancienne avec des ruelles étroites et sinueuses, d'ambiances moyenâgeuses, des façades ornementées d'ouvertures à meneaux. Faye-d'Anjou, Saint-Lambert-du-Lattay, Le Puy-Notre-Dame... Ces villages proposent un impressionnant patrimoine restauré et entretenu, une échelle humaine et une relation étroite avec l'activité viticole. Terre de contraste géologique, la palette chromatique et texturale du bâti de cette unité joue sur l'alternance des schistes au nord

et des grisons (calcaire falun) au sud, de l'ardoise au nord et d'une association de tuiles canal et ardoises au sud. Le tissu urbain est souvent dominé par un château ou une demeure viticole et s'est parfois développé : quelques extensions urbaines, des coopératives viticoles en lisière, de nouveaux chais ... (cf. chapitre sur les dynamiques paysagères)



UP36-20-08 Grande diversité des silhouettes de bourgs en fonction de leur implantation sur le coteau, du cadre bocager ou viticole qui les cerne, multitude de points de repère mis en scène grâce aux jeux visuels de coteaux à coteaux.

En dehors des bourgs, les coteaux viticoles sont jalonnés de très nombreux châteaux et demeures viticoles qui s'ouvrent sur les vallées, de moulins qui soulignent les lignes de crêtes, de loges de vignes qui ponctuent les parcelles viticoles ..., ces « bijoux architecturaux » témoignent aussi de la force de ce terroir viticole.



UP36-20-09 Moulins restaurés en points d'appel et de repère dominant le coteau viticole (Thouarcé)



UP36-20-10 Maison de vigne dans une parcelle aux rangs perpendiculaires à la pente (Rablay-sur-Layon)

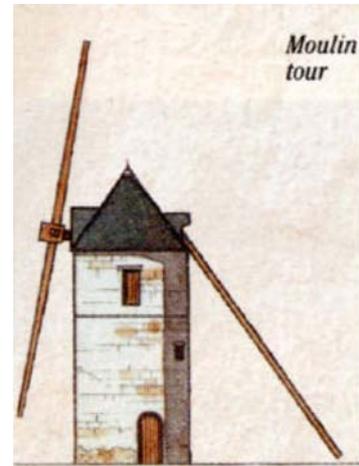
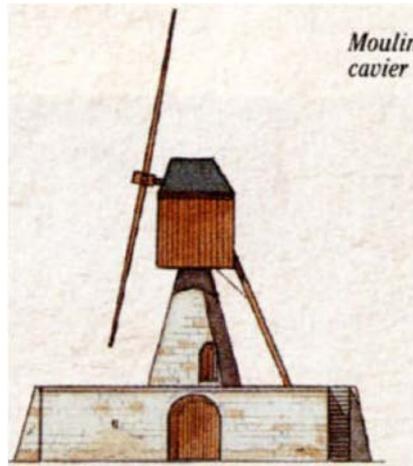
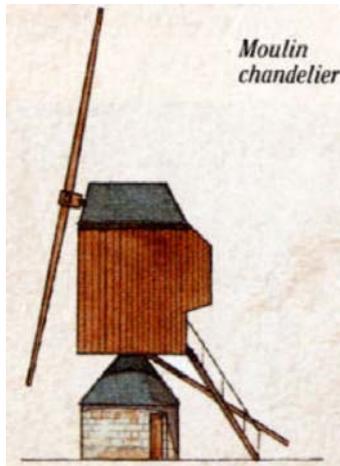


UP36-20-11 Grande diversité de châteaux et manoirs au cœur de parcs arborés ponctuant les coteaux

## Pour en savoir plus sur les moulins à vent

Source : *Les carnets du patrimoine – Anjou - Édition des Guides Massin (texte et croquis)*

A la fin du XIXe siècle, l'Anjou comptait environ 1800 moulins, dont beaucoup sont aujourd'hui en ruine, d'autres ont été restaurés et conservés. Trois types de moulins à vent existent en Anjou. Outre, leur fonction de production de farine, nombreux d'entre eux ont servi de tour de vigie (codification avec les voiles, points d'observation dominants...) ce qui explique que beaucoup ont été détruits lors des guerres de Vendée (notamment dans la région des Mauges)



### Le Moulin chandelier

Il est composé d'une hucherolle en bois suivant le mécanisme général, surmontant un cône en pierre servant d'axe d'orientation aux vents.

### Le Moulin cavier composé de trois parties :

- la hucherolle, petite cabane en bois, orientable en fonction du vent et habillée des ailes
- un cône de pierre en partie intermédiaire : l'axe de transmission
- la chapelle contenant les meules et accueillant le mécanisme de tamisage et d'affinage de la farine.

### Le Moulin Tour

Construits en pierre, de haute stature, ils sont préférentiellement implantés dans les zones les plus venteuses.

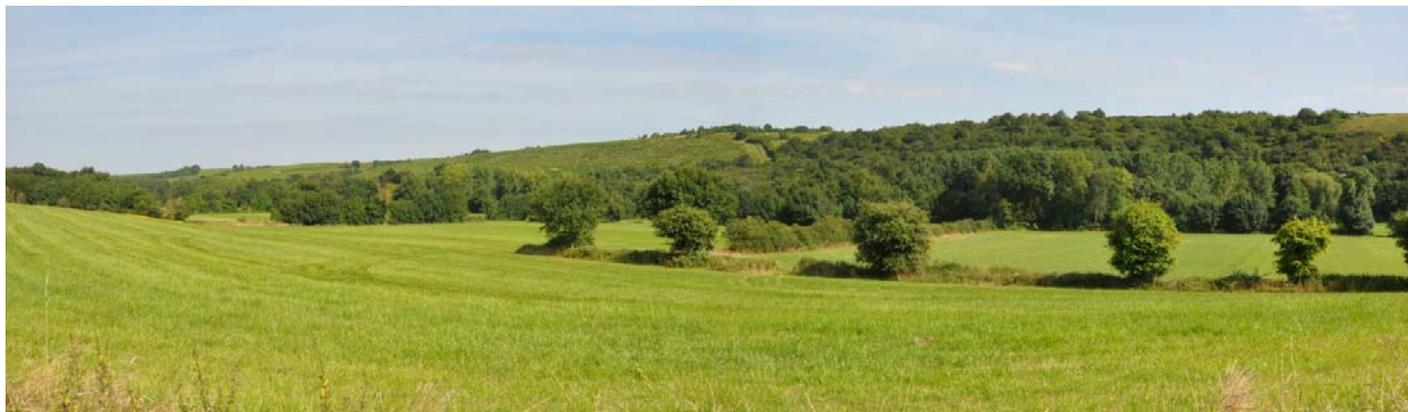


UP35-20-11 Les moulins, des éléments architecturaux repères dans les paysages ouverts, animations, ponctuations et relais

## 2.4 Des paysages fermés d'échelle intime en contraste

### *Prairies bocagères au cœur des vallées*

L'unité paysagère des coteaux du Layon et de l'Aubance se trouve à l'articulation entre les terrains sédimentaires du Saumurois (Anjou Blanc : campagne ouverte, céréaliculture dominante) et ceux plus acides issus des formations armoricaines des Mauges (Anjou Noir : bocage, polyculture, élevage dominant). Cette double influence se ressent très fortement au niveau des ambiances des fonds de vallon, d'autant que les sols des fonds de vallons sont plus frais, plus humides, et donc non propices à la viticulture.



UP36-20-12 Prairies bocagères au pied du coteau viticole, paysage soumis-ouvert (Rablais-sur-Layon)

Les rivières sont peu perceptibles (sauf aux points de traverse) mais les larges méandres sont repérables grâce à l'ondulation des ripisylves denses qui les soulignent. La densité végétale est telle que l'ambiance est fraîche, secrète, ombragée en été, et l'échelle intime. Les haies forment des écrans végétaux successifs qui augmentent la profondeur du paysage mais bloquent aussi les vues. Le maillage est plus ou moins dense, les prairies sont parfois remplacées par des surfaces cultivées ou des peupleraies (cf. chapitre des dynamiques paysagères)



UP36-20-13 Parcelle bocagère investie par les cultures (Aubigné-sur-Layon)

### *Trois massifs forestiers d'envergure*

Outre les boisements de coteaux, les petits bois épars en appui des parcs des châteaux et demeures viticoles, trois massifs forestiers, les forêts de Beaulieu, Brissac et de Brignon animent ces paysages viticoles.



UP36-20-14 En alternance avec les ondulations viticoles, paysage boisé fermé sur le coteau nord du Layon (Faye-d'Anjou)

Au droit des lisières boisées, ces massifs font écran, bloquent le regard et constituent une limite physique et visuelle franche. Ils induisent un phénomène d'épaulement et jouent le rôle de transition entre les sous-unités paysagères identifiées.



Beaulieu-sur-Layon



Beaulieu-sur-Layon



Mozé-sur-Louet

UP36-20-15 Forêt de Beaulieu-sur-Layon, paysage fermé et ambiance intime au cœur du bois, effet de lisière écran intermédiaire ...

Éléments de repère depuis l'extérieur, les bois et forêts proposent une ambiance mystérieuse et étonnante quand on les parcourt. Ils induisent des phénomènes d'alternance et de changement d'échelle. La diversité de la palette végétale induit une diversité des ambiances de ces massifs :

- des forêts de feuillus (chênes notamment – forêt de Beaulieu) avec des troncs fins et élancés et un sous-bois généralement très entretenu, qui les valorise : tapis de feuilles, de graminées, de mousses, quelques fougères et arbrisseaux : Ambiance sombre et fraîche en été, lumineuse et graphique en hiver, forte opacité de la lisière, transparence à l'intérieur de la forêt
- des forêts de pins (forêts de Brignon et de Brissac en association avec d'autres conifères) sur des tapis de fougères, de molinies ou encore sur un sous étage feuillus : rythme très graphique des troncs des pins sur un tapis alternativement vert, roux ou doré selon les saisons : Lumière constante, transparence (lisière et intérieur), importance du graphisme des troncs en toute saison

## 2.5 Des paysages d'alternance sous pression

### *Contraste et alternance*

Des coteaux aux fonds de vallée pour rejoindre ensuite les coteaux opposés, les ambiances des coteaux du Layon et de l'Aubance jouent sur le contraste et l'alternance entre paysages ouverts et fermés, paysage d'échelle monumentale et d'échelle intime, terroirs ensoleillés et chauds et prairies fraîches et ombragées, entre vues longues et dégagées mettant en scène le territoire et les vues courtes ... Les différentes routes secondaires qui permettent d'appréhender ce territoire, offrent des itinéraires variés et changent souvent de coteaux, traversent en de nombreux points les rivières, renforçant ainsi le sentiment d'alternance et de contraste dans une perception et une approche animée, active et toujours changeante des paysages.

### *Pression angevine au nord-ouest*

La vallée du Layon fut un axe de desserte historique, économique et reste aujourd'hui un axe touristique au réseau routier secondaire dans l'axe du Layon mais marqué par des infrastructures plus lourdes nord-sud qui coupent la vallée et notamment l'A87.



UP36-20-16 Trace de l'autoroute A87 dans le coteau, dégageant une vue panoramique sur les ondulations viticoles (Beaulieu-sur-Layon)

Si le développement de nouvelles infrastructures routières (A87 et son cortège de zones d'activités) et la pression urbaine liée à la proximité de l'agglomération angevine constituent des caractères identitaires de l'unité paysagère, ils sont développés dans le chapitre sur les dynamiques paysagères.

### Pour en savoir plus sur le patrimoine bâti et naturel

#### *Rubrique patrimoine :*

- *Lien vers le chapitre 15-20-10 les paysages institutionnalisés*
- *Patrimoine naturel sur le site de la DREAL - Base communale :* <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique5>
- *Patrimoine site et paysages sur le site de la DREAL - Base communale :* <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique6>

*Cette page permet aussi d'accéder aux deux sites suivants :*

- [l'Atlas des Patrimoines du Ministère de la Culture](#)
- [les Bases Architecture et Patrimoine du Ministère de la Culture](#)

#### *Rubrique Trame verte et bleue :*

*Lien vers le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) des Pays de la Loire :* <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-a1761.html>

### 3. Les sous-unités paysagères des coteaux viticoles du Layon et de l'Aubance

---

Cette unité paysagère qui se caractérise par la force des paysages viticoles mis en scène par un relief affirmé, les jeux d'alternance entre paysages ouverts et fermés, trouve des variations notamment dans l'expression du relief, les degrés d'ouverture des fonds de vallées ... L'ensemble de ces critères permet de distinguer trois sous-unités paysagères :

- Le plateau viticole de l'Aubance
- Les coteaux du Layon
- Le plateau viticole du Puy Notre Dame

[Lien vers la carte de l'unité paysagère des coteaux viticoles du Layon et de l'Aubance](#)

### 3.1 Le plateau viticole de l'Aubance

Ce plateau viticole incisé de la vallée de l'Aubance, prend appui au sud sur les bois et forêts de Beaulieu et de Brissac. Il se caractérise par l'association entre bocage et viticulture avec un double gradient est-ouest très perceptible. (vignoble plus important à l'est vers le val d'Aubance). Les ondulations du plateau sont soulignées tantôt par les rangs de vignes, tantôt par les haies bocagères. Les fonds de vallons accueillent préférentiellement un bocage dense délimitant des prairies et parcelles cultivées. Ainsi, on trouve une alternance entre l'échelle intime des paysages fermés des fonds de vallons humides et densément végétalisés, et, l'ouverture, des paysages amples des plateaux ondulés qui offrent la particularité d'une terre jaune.



*UP36-30-01 Plateau viticole ponctué de bois, marqué par le développement de l'arboriculture fruitière (Soulaines-sur-Aubance)*

Le jeu du relief associé à la trame végétale génère un large panel de vues : parfois courtes, parfois longues et dégagées. Clochers et silhouettes de bourgs au travers d'un cadre végétal constituent des points d'appel et révèlent la pression urbaine de l'agglomération angevine notamment aux abords de l'A87 autour de Mozé-sur-Louet mais aussi à l'est autour de Brissac-Quincé.



*UP36-30-02 Silhouette étagée et patrimoniale de Brissac-Quincé sur le coteau de l'Aubance (Vauchrézien)*



UP36-30-02bis Silhouette étagée sur le coteau de l'Aubance illustrant la pression urbaine de Brissac-Quincé depuis la RD 748 (Brissac-Quincé)

## 3.2 Les coteaux du Layon

Cette sous-unité des coteaux du Layon révèle toutes les ambiances de l'unité et propose un paysage de vallée dissymétrique avec un effet de paroi rocheuse marquée sur le coteau nord, des terrasses viticoles sur le coteau sud, de grandes ondulations viticoles et une ouverture de la vallée centrée sur Martigné Briand. Les influences saumuroises et maugeoises se rejoignent. La sous-unité joue véritablement un rôle d'articulation entre Anjou blanc et Anjou noir, saumurois oriental et mauges occidentales.



UP36-30-03 Ampleur de la vallée viticole autour de Saint-Lambert-du-Lattay, se dévoilant depuis les hauts de coteau (Beaulieu-sur-Layon)

La vallée du Layon est d'« humeur changeante », d'ampleur variable. Si elle présente toujours un profil encaissé et dissymétrique, le fond de vallée est parfois fermé, constitué de prairies bocagères denses dans une vallée étroite (autour de Martigné-Briand notamment), parfois au contraire plus ouvert, offrant un recul visuel sur les coteaux. L'importance de la céréaliculture sur le fond de vallée, entre les Verchers-sur-Layon et Saint-Georges-sur-Layon notamment, souligne les ondulations du relief et semble reléguer le bocage résiduel aux fonds humides. Les vues larges et dégagées permettent de découvrir ce paysage dans son ensemble, les vastes surfaces cultivées s'organisant de part et d'autre du cordon vert du Layon ondulant. De Thouarcé à la confluence du Layon et de la Loire, la vallée se resserre, le coteau rive droite s'accroît, le relief de faille domine, affleurements rocheux, secteurs de landes alternent avec les ondulations viticoles, l'urbanisation, enfin, se densifie.



UP36-30-04 Prairie du Château d'Echeuilly, sur le Layon au sud-est, avant qu'il n'emprunte la faille qui porte son nom (Les Verchers-sur-Layon)

### 3.3 Le plateau viticole du Puy-Notre-Dame

La sous-unité du plateau viticole du Puy-Notre-Dame est un secteur sous double influence, une transition entre le couloir du Layon et l'unité du Saumurois. Elle s'articule autour des composants suivants :

- **une ossature équivalente au couloir du Layon** avec des relations visuelles marquantes entre coteaux viticoles et un fond de vallées agricoles. La butte viticole du Puy-Notre-Dame constitue un relais entre les coteaux;



UP36-30-05 Fond de vallée agricole duquel émerge la butte viticole, urbanisée et boisée du Puy-Notre-Dame (Vaudelnay)



UP36-30-06 Des paysages viticoles affirmés : patrimoine bâti associé, structuration des pentes par les rangs de vigne (le Puy-Notre-Dame)

- **le bourg du Puy-Notre-Dame**, étagé sur la butte, offrant une structure ancienne équilibrée, un patrimoine médiéval remarquable, quelques caves et troglodytes. Sa silhouette nord est déstabilisée par les structures industrielles imposantes liées d'une part à la viticulture (coopérative viticole) d'autre part à l'activité de champignonnière (volumes imposants, cubiques, textures claires);



UP36-30-07 Silhouette patrimoniale du bourg du Puy Notre Dame

- **un fond de vallée de grandes cultures qui s'apparente quant à lui aux ambiances de la plaine de Doué-la-Fontaine** : vaste étendue horizontale de cultures (céréaliculture principalement) ponctuée çà et là par une multitude de points de repères (un bosquet d'arbres, une parcelle de peupliers, un hameau...).

## 4. Les dynamiques paysagères

Pour en savoir plus sur la dynamique des paysages à l'échelle régionale

[Lien sur la dynamique régionale](#)

Sources :

- Dossier Etude de l'Atlas de paysages de Maine et Loire (1999 - 2001), volet dynamique réalisé par le Laboratoire du département de géographie de l'université d'Angers (Jean-Baptiste HUMEAU et Hervé DAVODEAU)

### 4.1 Exemple d'évolution caractéristique de l'unité sur le secteur de Beaulieu-sur-Layon

Dans le cadre de l'analyse des dynamiques paysagères, pour chaque unité paysagère, un secteur particulier est choisi de manière à caractériser, en tant qu'échantillon représentatif de l'unité, une large partie des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Cette analyse s'appuie notamment sur la comparaison des données cartographiques et des photographies aériennes à différentes époques données. Ce zoom est représentatif mais non exhaustif des dynamiques vécues à l'échelle de l'unité. Les dynamiques de l'unité qui ne s'illustrent pas à travers cet exemple sont donc détaillées à la suite.

#### *Une implantation surplombant le Layon*

L'unité des coteaux du Layon et de l'Aubance compose un paysage d'alternance et de contraste entre ondulations viticoles et fond de vallée bocager. Sur le relief se greffent les villages anciens. De l'extrémité sud de la vallée en limite du département à la Loire, les paysages sont marqués par un nombre important de villages qui témoignent d'une présence humaine ancienne et d'une activité aujourd'hui toujours florissante. Leur silhouette s'expose sur les coteaux viticoles, leur urbanisation s'étage, dominée par le clocher de l'église. Point d'appel et de repère, ils renforcent les relations de covisibilités entre les coteaux. A l'image de Beaulieu-sur-Layon qui surplombent le Layon sur sa rive droite, à proximité de l'axe historique reliant Angers à Cholet. Beaulieu-sur-Layon affiche une trame bâtie très ancienne avec des ruelles étroites et sinueuses, d'ambiances moyenâgeuses, des façades ornementées d'ouvertures à meneaux. Autour de Beaulieu-sur-Layon, quelques villages et hameaux surplombent le Layon et l'Hyrôme.



UP36-04-ETAT MAJOR : Beaulieu-sur-Layon – Carte d'état-major (1866)-(SCAN Historique à l'échelle du 1 : 40000)

### *Une relative stabilité du maillage parcellaire*



UP36-03-ORTHO\_1959 – Beaulieu-sur-Layon – Orthophoto 1959 - (BD ORTHO Historique 1959)



UP36-02-ORTHO\_ Beaulieu-sur-Layon – Orthophoto 2013-- (BD ORTHO)

La comparaison des orthophoto de 1959 et 2013 affiche une relative stabilité du maillage parcellaire de part et d'autre du Layon bien qu'une légère tendance au rassemblement parcellaire soit observable sur l'ensemble du secteur de Beaulieu-sur-Layon. Pour autant, les parcelles en lien avec l'activité viticole semblent se maintenir sous la forme d'un réseau parcellaire assez resserré. Celles-ci sont davantage laniérées et perpendiculaires au cours d'eau sur les coteaux. Elles deviennent plus larges sur les hauteurs surplombant la vallée. A l'inverse, les parcelles en lien avec les activités de céréaliculture situées au nord du bois de Beaulieu-sur-Layon semblent connaître des dynamiques de remembrement plus intensives.

### *L'affirmation et le changement d'échelle de l'activité viticole*

La commune de Beaulieu-sur-Layon se situe, avec 27 autres communes, dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée Coteaux du Layon. Ce vignoble couvre une superficie d'environ 1 400 hectares (dont 300 hectares pour les appellations communales) au sud-ouest d'Angers dans le département de Maine-et-Loire.



*UP36-40-XXX Le développement de l'activité viticole contribue à ouvrir les paysages entre le bourg et la forêt de Beaulieu (site de la commune de Beaulieu-sur-Layon)*

La comparaison des orthophotos de 1959 et 2013 affiche une légère dynamique de regroupement des parcelles viticoles situées sur les plateaux, laissant ainsi place à des parcelles de plus en plus grandes visibles notamment entre le bourg de Beaulieu-sur-Layon et la forêt de Beaulieu. Ces dynamiques de développement de l'activité viticole dans le Layon ont pour conséquence une ouverture progressive des paysages.

Par ailleurs, l'activité viticole du secteur connaît sur les dernières périodes, qui au-delà de l'ouverture des paysages, s'expriment à travers le développement de bâtiments toujours plus imposants. Aux chais traditionnels succèdent aujourd'hui de nouveaux types de bâtiments au caractère plus industriel. Ce sont de grands entrepôts à la colorimétrie parfois déconnectée des palettes des paysages environnants et au volume qui rompt les rapports d'échelle traditionnels entre le bâti et l'environnement paysager (notamment végétal) associé. Ce sont également de grandes cuves de couloir aluminium qui relèvent encore le caractère industriel des nouveaux équipements.

Si l'activité viticole, largement dominante dans le paysage, semble ainsi bénéficier d'un certain dynamisme (importance des surfaces en vignes, multiplication des équipements), le caractère monospécifique et l'intégration des nouveaux éléments bâtis créent de nouveaux enjeux propres à cette activité, et notamment en termes d'intégration des nouveaux bâtiments et de préservation des bâtiments anciens.



*UP36-40-XXX Le développement de l'activité viticole contribue à ouvrir les paysages dans le secteur de Beaulieu-sur-Layon (Beaulieu-sur-Layon - 2015)*



*UP36-40-XXX Entre développement de la céréaliculture et intensification de l'activité viticole, les bâtiments liés aux activités sont de plus en plus visibles dans le paysage (Vaudelnay - 2015)*



*UP36-40-XXX Peu à peu, l'activité viticole change d'échelle : ici la construction des entrepôts et des cuves confèrent un caractère industriel à l'exploitation (Vaudelnay - 2015)*



*UP36-40-XXX Le développement de l'activité viticole se matérialise par le développement de bâtiments d'activités sans correspondance avec l'architecture viticole traditionnelle (Beaulieu-sur-Layon - 2015)*

### ***La présence grandissante de la céréaliculture***

Après la viticulture, l'autre grande activité agricole de l'unité des coteaux du Layon et de l'Aubance est la céréaliculture qui se développe progressivement. Dans le secteur de Beaulieu-sur-Layon, les plateaux situés au nord de la forêt de Beaulieu connaissent un développement de cette activité qui se matérialise notamment à travers des dynamiques de regroupement parcellaire nettement plus soutenues que pour les parcelles viticoles. Cette tendance au développement des grandes cultures est par ailleurs plus visible dans le secteur du Puy-Notre-Dame qui présente de plus en plus de paysages ouverts, conséquences de l'intensification de l'activité et de la diminution du réseau bocager.



*UP36-40-XXX A l'ouest de Puy-Notre-Dame, les orthophoto de 2005 et 2013 permettent de constater les phénomènes de remembrement en cours au sein des terres de grande culture (2013)*



*UP36-40-XXX Dans le secteur du Puy-Notre-Dame, le développement de la céréaliculture ouvre les paysages agricoles (Le Puy-Notre-Dame - 2015)*

Entre les parcelles de céréaliculture au nord, et les terres viticoles au sud, la comparaison des orthophoto de 1959 et 2013 permet de constater la stabilité de la forêt de Beaulieu dont le périmètre reste quasi-inchangé.

### ***Une fermeture progressive des vallées***

Le secteur de Beaulieu-sur-Layon connaît une fermeture progressive des vallées en lien avec la densification végétale aux abords du Layon. Si quelques sites de peupleraies expliquent ces évolutions, il apparaît que la fermeture de ces paysages est davantage due à un enrichissement des abords du cours d'eau. Dès lors, la présence visuelle du Layon s'efface progressivement du paysage. Parfois, il réapparaît lorsque le paysage s'ouvre. En effet, les fonds de vallée connaissent également un développement des activités de céréaliculture qui rouvre ponctuellement le paysage.



*UP36-40-XXX A l'ouest de Beaulieu-sur-Layon, les vallées se ferment progressivement sous l'effet d'un enrichissement des abords du cours d'eau (site de la commune de Beaulieu-sur-Layon)*



*UP36-40-La fermeture des paysages de vallée est également la conséquence d'un enrichissement végétal (Thouarcé - 2015)*



*UP36-40-XXX Les activités de grande culture investissent également les parcelles planes des fonds de vallée (Faye-d'Anjou - 2015)*



*UP36-40-XXX Dans les secteurs de vallée, quelques activités d'élevage se maintiennent (Aubigné-sur-Layon - 2015)*

La présence des peupleraies est par ailleurs plus marquée dans les secteurs de grandes cultures céréalières et notamment aux abords de Puy-Notre-Dame qui présente quelques exploitations bien dessinées.



*UP36-40-XXX Dans le secteur du Puy-Notre-Dame, des exploitations de peupleraies se développent aux abords des cours d'eau (Le Puy-Notre-Dame - 2015)*

## Un développement urbain pavillonnaire



UP36-40-XXX Au nord du bourg, l'extension du bourg de Beaulieu-sur-Layon étend la ville vers les terres viticoles (site de la commune de Beaulieu-sur-Layon)



UP36-40-XXX A l'ouest du bourg de Beaulieu-sur-Layon, les développements urbains ont mené à l'enclavement de parcelles viticoles (2013)

A partir de l'agglomération ancienne surplombant le Layon, la commune de Beaulieu-sur-Layon a connu des développements urbains qui ont contribué à étendre la ville dans plusieurs directions : vers le sud et le Layon, vers le nord et la forêt de Beaulieu. Les opérations récentes ont pris la forme d'opérations de type lotissement qui ont investi d'anciennes parcelles viticoles. Un modèle d'habitat pavillonnaire a ainsi peu à peu investi le paysage des franges nord du bourg. Récemment Beaulieu-sur-Loire s'est également étendue vers l'ouest et l'A87.



*UP36-40-XXX Les développements urbains les plus récents rompt avec les échelles de densité sur lesquelles reposent la formation urbaine ancienne (site de la commune de Beaulieu-sur-Layon)*



*UP36-40-XXX Au sud de Beaulieu-sur-Layon, les développements urbains qui regardent vers le Layon prennent la forme pavillonnaire (Beaulieu-sur-Layon - 2015)*

Une des conséquences des développements urbains récents réside dans des phénomènes d'enclavement des terres agricoles qui sont visibles aux abords des axes de diffusion. Dans certains cas, ces enclavements sont effectifs et l'extension urbaine dessine intégralement le périmètre des parcelles viticoles. Dans d'autres cas, les menaces d'enclavement sont réelles, l'absence de diffusion urbaine n'ayant lieu que sur une seule des franges des parcelles viticoles.



*UP36-40-XXX Les développements urbains exercent une pression sur les terres viticoles qui, lorsqu'elles sont accolées au bourg, sont menacées d'un enclavement progressif (site de la commune de Beaulieu-sur-Layon)*

Ces dynamiques de diffusion urbaine et ces phénomènes d'enclavement sont également visibles dans d'autres secteurs de l'unité paysagère. Ainsi, le secteur de Vaudelnay, qui connaît une activité de céréaliculture dominante, présente également des exemples de ces évolutions.



*UP36-40-XXX Dans le secteur de Vaudelnay, la diffusion de l'urbanisation menace d'enclaver les terres agricoles au sud du bourg (2013)*



*UP36-40-XXX Dans le secteur de Vaudelnay, les extensions urbaines le long des axes forment un cordon urbain qui menace d'enclaver les terres agricoles (Vaudelnay - 2015)*

## L'aménagement des infrastructures autoroutières



UP36-01-IGN2013- Carte IGN 2013 du secteur de Beaulieu-sur-Layon (SCAN 25)

Le secteur de Beaulieu-sur-Layon connaît un phénomène urbain d'ampleur avec l'aménagement le passage de l'A87 à l'ouest du bourg. Afin de franchir le Layon, un viaduc a été construit entre 1998 et 2000 et ouvert en 2002. Ce viaduc comporte 8 travées pour 14 piles d'une hauteur variant entre 6m et 31m. Sous l'édifice passe également la D160 qui relie Beaulieu-sur-Layon à Saint-Lambert-du-Lattay.



UP36-40-XXX L'aménagement de l'A87 a entraîné la construction d'un viaduc surplombant le Layon à proximité du bourg de Beaulieu-sur-Layon (Site de la commune de Beaulieu-sur-Layon)



*UP36-40-XXX L'aménagement de l'A87 a entraîné la construction d'un viaduc surplombant le Layon à proximité du bourg de Beaulieu-sur-Layon (Saint-Lambert-du-Lattay - 2015)*

A noter que les projets routiers continuent à se développer dans l'unité. En limite ouest, le contournement routier de Concouren-sur-Layon est désormais acté. La future rocade contournera le bourg par le sud. L'aménagement comprendra deux nouveaux giratoires.

### ***Un développement des zones d'activités***

La comparaison des orthophotos de 1959 et 2013 ainsi que la carte IGN de 2013 permet de constater le développement de la zone d'activités située à l'ouest de l'unité le long de la D160. Labellisé Anou Actiparc, ce site a vu s'implanter récemment de très grosses plate-formes logistiques au nord-ouest du bourg. Si un premier développement des zones d'activités «économiques étaient déjà visibles à l'ouest du bourg, l'arrivée de l'A87 a stimulé l'attractivité du site de Beaulieu-sur-Loire qui bénéficie par ailleurs d'une sortie autoroutière. En réponse à ces opportunités, d'importants bâtiments d'activités composent aujourd'hui le paysage d'entrée de ville nord depuis l'autoroute et posent de nouveaux enjeux en termes de gestion des paysages d'entrée d'agglomération.



*UP36-40-XXX Avec l'aménagement de l'A87 et la sortie autoroutière de Beaulieu au nord, les zones d'activités s'étendent vers le nord. (Site de la commune de Beaulieu-sur-Layon)*



*UP36-40-XXX A proximité de l'échangeur autoroutier, le développement des zones d'activités laisse place à des bâtiments imposants au nord du bourg (volume et colorimétrie) (Beaulieu-sur-Layon - 2015)*

Dans certains secteurs de l'unité des coteaux du Layon et de l'Aubance, l'aménagement des zones d'activités ne s'est pas toujours soldé par une occupation systématique et laisse ainsi des terrains viabilisés et aménagés, mais non occupés, qui créent des formes de paysage « en attente ».



UP36-40-XXX A Martigné-Briand, l'aménagement d'une zone d'activités de 3 ha viabilisée ne connaît qu'une faible occupation. L'espace vierge créé une impression de paysage « en attente » (Martigné-Briand - 2015)

### **Une exploitation de carrière qui se renforce**

L'orthophoto de 1959 laisse déjà apparaître les premiers développements de la carrière de Pierre-Bise située à l'ouest du bourg de Beaulieu-sur-Layon. Elle s'étend aujourd'hui sur une superficie de 26 ha. Cette carrière est composée de roches massives. Une modernisation des installations de la carrière de Pierre Bise a été menée avec un transfert sur la plate-forme encaissée à -15 m par rapport au terrain naturel des installations tertiaires et des stocks de granulats. Par ailleurs, des écrans végétaux ont été aménagés afin de limiter l'impact paysager des infrastructures.



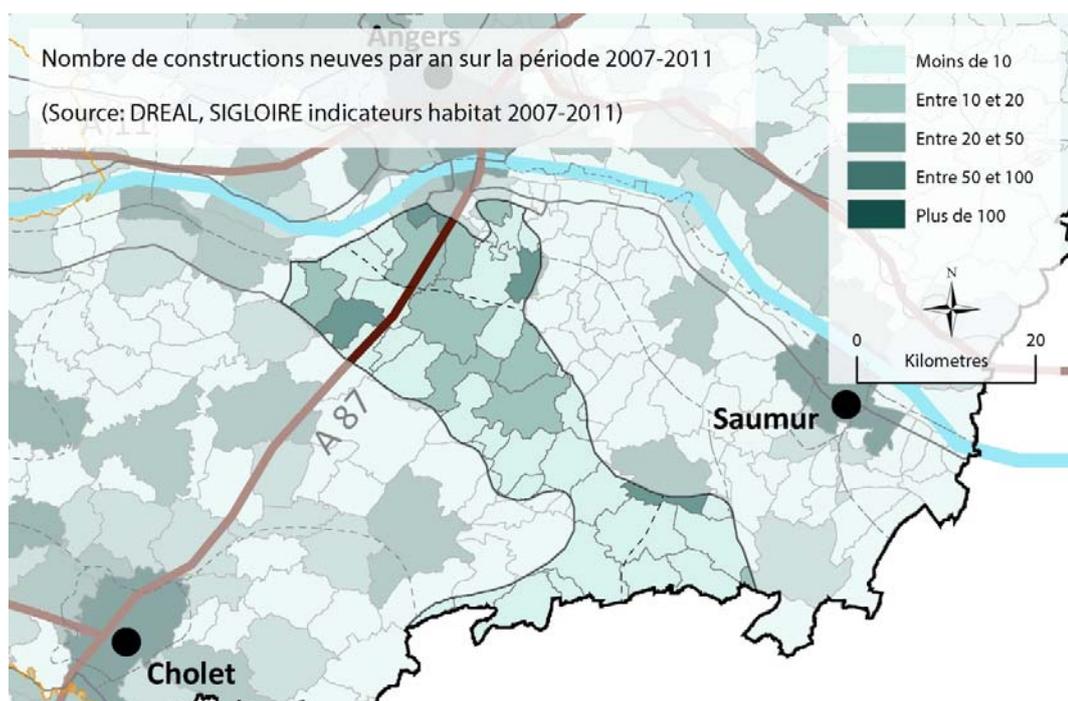
UP36-40-XXX A l'ouest du bourg de Beaulieu-sur-Layon, un site d'exploitation de carrière s'est développé (site de la commune de Beaulieu-sur-Layon)

Une autre carrière est présente au nord de l'unité paysagère sur la commune de Mozé-sur-Louet. Ouverte en 1959, elle s'étend sur une superficie de 19 ha. Là encore, le site bénéficie d'aménagement autour de l'emprise de la carrière et de l'encaissement des infrastructures d'exploitation et des renforcements des plantations en limite de carrière.



UP36-40-XXX Dans le secteur de Mozé-sur-Louet, une carrière s'est développée à l'est du bourg (2013)

## 4.2 Des pressions accentuées à proximité de l'agglomération angevine



UP36-40-DYN- Les dynamiques constructives de l'unité sont plus soutenues sur la moitié nord (Source : DREAL, SIGLOIRE indicateurs habitat 2007-2011)

Au nord-est, Brissac-Quincé constitue le pôle principal de l'unité. Issus de deux formations urbaines historiquement, l'agglomération de Brissac-Quincé a connu un développement qui s'organise globalement selon une orientation nord-sud, parallèle à l'Aubance. Si les développements ont étendu la ville vers le nord et le sud sur les dernières périodes, le château et son parc à l'ouest ainsi que le contournement routier à l'est dessine aujourd'hui les limites de la ville résidentielle. Par ailleurs, la comparaison des orthophoto

de 2005 et de 2013 affiche le développement soutenu de la zone d'activités des Fontenelles qui peu à peu étend la ville vers le sud-est. L'ensemble de ces développements tend progressivement à menacer la préservation des perspectives sur le château.



UP36-40-XXX La comparaison des orthophoto de 2005 et 2013 montre une extension urbaine vers l'est de la commune. (IGN – 2005 et 2013)

Le site de Brissac-Quincé est assez contraint par divers facteurs : limites au développement urbain constituées par le Parc du Château, la déviation, la topographie, les limites administratives, les AOC. Le projet communal prévoit que les extensions de l'agglomération se fasse au sud du bourg de Quincé, tandis que les projets d'extensions vers l'est de la zone d'activités des Fontenelles sont présentés dans le projet d'urbanisme. (Source : Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLU de Brissac-Quincé approuvé en 2014)



UP35-40-XXX A Brissac, l'aménagement de la D748 en contournement est de la ville a favorisé le développement des activités économiques (Brissac-Quincé - 2015)



*UP35-40-XXX A Brissac, l'aménagement de la voie de contournement est de la commune accentue la visibilité sur les franges urbaines pavillonnaires. Pour limiter les impacts visuels et sonores de cette proximité, des talus sont aménagés. (Brissac-Quincé - 2015)*

Les dynamiques constructives de l'unité des coteaux du Layon et de l'Aubance sont plus soutenues sur la moitié nord : Ainsi des communes telles que Saint-Lambert-du-Lattay, Saint-Aubin-de-Luigné sur la partie nord-ouest, ou Mozé-sur-Louet, Soulaines-sur-Aubance, Faye-d'Anjou au centre-nord connaissent des dynamiques constructives bénéficiant notamment des influences angevines. Ces secteurs, à l'instar de Rablay-sur-Layon jouissent d'une certaine attractivité qui repose sur la proximité de l'agglomération angevine, mais également sur la présence d'un patrimoine immobilier ancien riche qui renvoie l'image d'un cadre de vie qualitatif. Les initiatives de rénovation du bâti ancien, de même que les opérations de requalification de l'espace public se présentent comme des témoignages visuels d'une attractivité résidentielle exponentielle, et d'une volonté de préservation de paysage urbain qualitatif.



*UP36-50-XXX La création de parc facilite l'accessibilité et la découverte des paysages de vallée (Rablay-sur-Layon)*

### 4.3 Des éoliennes en regardant vers les Mauges

L'unité des coteaux du Layon et de l'Aubance est également concernée par l'émergence des parcs éoliens dans le secteur des Mauges (voir unité paysagère 37 : les bocages vendéens et Maugeois). En effet, depuis de nombreux secteurs au sud-ouest de l'unité, le développement de ces infrastructures est visible.



UP35-40-XXX En regardant vers le sud-est et les Mauges, les parcs éoliens sont visibles depuis l'unité. (Aubigné-sur-Layon - 2015)

#### 4.4 La valorisation du patrimoine et du terroir

L'unité paysagère des coteaux du Layon et de l'Aubance abrite un patrimoine urbain, architectural et paysager riche et diversifié. Les différents châteaux (Brissac, la Constantinière à Soulaines-sur-Aubance), moulins (moulin de la Montagne à Thouarcé, Moulin de la Pinsonnerie à Faye-d'Anjou), les hais anciens, les demeures viticoles,... constituent des éléments patrimoniaux qui génèrent une attractivité touristique grandissante. Ces éléments sont complétés par tout un patrimoine vernaculaire lié à l'eau (pont, lavoir...) et à l'activité viticole (pressoir, loges de vigne...) qui sont de plus en plus l'objet d'une préservation et d'une valorisation. Le patrimoine bâti semble être entretenu, restauré, et voué d'une part à une occupation et d'autre part au tourisme (gîtes, auberges), programmes festifs et artistiques comme le « village d'artistes » de Rablay-sur-Layon ou encore le programme artistique de Cerqueux-sous-Passavant.



UP35-40-XXX Au sein de l'unité paysagère, des initiatives de rénovation et de valorisation des moulins sont visibles (Thouarcé - 2015)

Pour favoriser la découverte de ces paysages, les initiatives locales en faveur de l'accessibilité à ces paysages se développent. Ce sont tout en premier lieu les sentiers pédestres, les itinéraires cyclables qui se multiplient, parfois en lieu et place d'anciennes voies ferrées comme à Rablay-sur-Layon. Ce sont ensuite les sites d'accueil comme les aires de camping qui sont aménagés comme à Brissac-Quincé aux abords de l'Aubance.

## 5. Les enjeux de l'unité paysagère

### Bloc-diagramme de synthèse des enjeux des coteaux du Layon et de l'Aubance (36)

#### VALORISER LA DIMENSION PATRIMONIALE IDENTITAIRE DES COTEAUX ET VALLÉES DU LAYON ET DE L'AUBANCE

1. Adapter le parc immobilier des secteurs patrimoniaux aux modes de vie actuels sans les dénaturer et préserver et valoriser les paysages urbains patrimoniaux
2. Limiter la fermeture des fonds de vallée pour maintenir les perspectives et perméabilités visuelles
3. Soigner l'occupation des coteaux : préserver le petit parcellaire et le réseau de chemin à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vues, valoriser la perception du patrimoine et des grands parcs
4. Assurer la préservation et valorisation du patrimoine spécifique des moulins et des loges de vignes
5. Assurer la découverte des terroirs viticoles par une signalétique homogène (points de vente directe, patrimoine bâti, chemins, belvédères)
6. Développer les « chemins de traverse » thématiques pour valoriser la diversité des paysages régionaux
7. Accompagner le développement des structures de loisirs et de tourisme (structures d'accueil, voie verte, ...)
8. Préserver les silhouettes des bourgs et les vues panoramiques qui révèlent la qualité de leur patrimoine, les églises, moulins, demeures viticoles ...
9. Valoriser les premiers plans des axes de découverte, les points de vue et belvédères et la mise en scène des paysages viticoles, et le patrimoine bâti de moulins, châteaux, demeures viticoles et de leurs parcs associés ...



#### ASSURER LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS AGRICOLES QUI GARANTISSENT LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE IDENTITAIRE

10. Préserver les espaces viticoles et accompagner le changement d'échelle de l'activité viticole : industrialisation de l'activité, augmentation du volume des chais...
11. Respecter la diversité des activités dans les fonds de vallons et plateaux en fonction des secteurs, en :
  - a. Accompagnant le développement des cultures céréalières et l'ouverture des paysages tout en veillant à la qualité architecturale du bâti agricole qui constitue des repères paysagers
  - b. Recomposer le bocage à une échelle compatible avec l'activité agricole et l'occupation du sol (habitat, activités)
12. Éviter l'enclavement du vignoble dans les zones urbaines
13. Accompagner la mutation du bâti vigneron patrimonial et entretenir les structures végétales associées (arbres isolés, alignements et boisement)
14. Préserver le petit patrimoine viticole et les structures paysagères spécifiques (terrasses, murets, maisons de vigne, château et parcs des domaines viticoles)

#### ADAPTER LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL À LA SENSIBILITÉ DES PAYSAGES

15. Maîtriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économe de l'espace et la lisibilité des paysages
16. Traiter l'interface et la covisibilité vigne/frange urbaine pour valoriser les silhouettes villageoises par un traitement qualitatif des franges et faciliter l'activité viticole
17. Limiter la banalisation des paysages urbains par l'adaptation des constructions au contexte local (topographie, matériaux, couleurs, modénature) et les aménagements d'espaces publics de qualité

#### FACILITER L'INTÉGRATION QUALITATIVE DES INFRASTRUCTURES ET ZONES D'ACTIVITÉS

18. Composer avec la topographie naturelle pour éviter les déblais/remblais dans la conception des nouvelles infrastructures et limiter et qualifier les délaissés urbains ou routiers
19. Ménager des ouvertures sur le paysage et aménager les belvédères et points d'arrêt
20. Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec le paysage environnant, choisir le bon emplacement (éviter les implantations en point haut - concilier l'effet de vitrine et le maintien de la qualité de l'entrée de ville - gérer les espaces de recul entre les voies et les bâtiments) et composer des espaces publics de qualité
21. Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités)
22. Garantir l'intégration paysagère de l'exploitation des carrières et anticiper la réhabilitation des sites d'extraction en projetant ses futurs usages potentiels (agricoles, naturels, loisirs)

## Pour en savoir plus sur les enjeux des paysages à l'échelle régionale :

### Lien sur les enjeux régionaux

Les enjeux développés sont des pistes de réflexion et d'action pour les acteurs locaux qui retraduisent les enjeux révélés à l'échelle régionale. Ils se traduisent de manière synthétique dans le bloc diagramme ci-dessus.

## 5.1 Valoriser la dimension patrimoniale identitaire des vallées du Layon et de l'Aubance

L'unité paysagère des coteaux du Layon et de l'Aubance abrite un patrimoine riche, qui anime les coteaux (demeures viticoles au cœur des parcs boisés, moulins...) et l'ensemble de l'unité (villages de caractères, patrimoine religieux...) et constitue des repères visuels et identitaires du secteur. La question de la préservation et de la valorisation de ce patrimoine, des perspectives qu'il compose, est au cœur des enjeux qui dominent cette unité paysagère.

- o Adapter le parc immobilier des secteurs patrimoniaux aux modes de vie actuels sans les dénaturer et préserver et valoriser les paysages urbains patrimoniaux.
- o Limiter la fermeture des fonds de vallée pour maintenir les perspectives et perméabilités visuelles
- o Soigner l'occupation des coteaux : préserver le petit parcellaire et le réseau de chemin à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vues, valoriser la perception du patrimoine et des grands parcs
- o Assurer la préservation et valorisation du patrimoine spécifique des moulins et des loges de vignes



UP36-50-XXX La préservation des panoramas sur les éléments du patrimoine tel que les moulins est un enjeu de l'unité. (Thouarcé)

- o Assurer la découverte des terroirs viticoles par une signalétique homogène (points de vente directe, patrimoine bâti, chemins, belvédères)
- o Développer les " chemins de traverse " thématiques pour valoriser la diversité des paysages régionaux
- o Accompagner le développement des structures de loisirs et de tourisme (structures d'accueil, voie verte, ...) en conservant l'identité patrimoniale locale



*UP36-50-XXX L'aménagement de petits chalets dans un camping apparaît en décalage avec l'identité architecturale de l'unité (Saint-Georges-sur-Layon)*

- o Préserver les silhouettes des bourgs et les vues panoramiques qui révèlent la qualité de leur patrimoine, les églises, moulins, demeures viticoles ...
- o Valoriser les premiers plans des axes de découverte, les points de vue et belvédères et la mise en scène des paysages viticoles, et le patrimoine bâti de moulins, châteaux, demeures viticoles et de leurs parcs associés



*UP36-50-XXX Les anciennes voies ferrées peuvent dans certains cas servir de support à l'aménagement de sentiers de randonnées et pistes cyclables qui favorisent la découverte des paysages (Rablaysur-Layon)*

## 5.2 Assurer le maintien des activités agricoles qui garantissent la diversité paysagère identitaire

Comme détaillé dans les caractéristiques et les dynamiques de l'unité, l'identité des paysages du secteur s'appuie sur une diversité des motifs paysagers. Il est important de conserver un équilibre entre ces éléments (ondulations viticoles, bocage, boisements...) tout en assurant le maintien des pratiques agricoles. Le changement d'échelle des activités viticoles et la progression de la céréaliculture créent de nouveaux enjeux paysagers à intégrer, et notamment en lien avec le bâti agricole.

- Préserver les espaces viticoles et accompagner le changement d'échelle de l'activité viticole : industrialisation de l'activité, augmentation du volume des chais... A ce titre, l'identité viticole ne passe pas uniquement par la valorisation du patrimoine ancien, mais aussi par le respect des architectures locales dans les nouvelles constructions.



*UP36-50-XXX Le développement de l'activité viticole implique des nouveaux besoins mais l'enjeu de la préservation de l'identité architecturale est essentiel afin de ne pas dénaturer les paysages de l'unité, à l'image de cette propriété peu conventionnelle pour le secteur. (Rochefort-sur-Loire)*

- Respecter la diversité des activités dans les fonds de vallons et plateaux en fonction des secteurs, en :
  - Accompagnant le développement des cultures céréalières et l'ouverture des paysages tout en veillant à la qualité architecturale du bâti agricole qui constitue des repères paysagers.
  - Recomposer le bocage à une échelle compatible avec l'activité agricole et l'occupation du sol (habitat, activités)
- Eviter l'enclavement du vignoble dans les zones urbaines
- Accompagner la mutation du bâti vigneron patrimonial et entretenir les structures végétales (arbres isolés, alignements et boisement)
- Préserver le petit patrimoine viticole et les structures paysagères spécifiques (terrasses, murets, maisons de vigne, château et parcs des domaines viticoles).



*UP36-50-XXX Le développement des bâtiments à caractère industriel en lien avec l'activité viticole crée de nouveaux repères dans le paysage. Le caractère imposant de ces nouveaux bâtiments rend le rapport d'échelle traditionnel entre bâti et trame végétale moins harmonieux. (Aubigné-sur-Layon)*

### 5.3 Adapter le développement résidentiel à la sensibilité des paysages

En partie concerné par les dynamiques urbaines soutenues à proximité de l'agglomération angevine, l'unité paysagère observe une diffusion urbaine qui perturbe la lecture des paysages et la visibilité des coteaux. De manière à assurer un traitement qualitatif des extensions urbaines et de leur perception, la recherche d'une organisation urbaine cohérente et resserrée peut passer par :

- o Maitriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économe de l'espace et la lisibilité des paysages : les pressions urbaines à proximité de l'agglomération angevine sont particulièrement soutenues (exemple du plateau viticole incisé de la vallée de l'Aubance fortement marqué par la pression urbaine de l'agglomération angevine : Brissac-Quincé). Dans ces secteurs, les enjeux en termes de diffusion de l'habitat sont plus marqués.
- o Traiter l'interface et la covisibilité vigne/frange urbaine pour valoriser les silhouettes villageoises par un traitement qualitatif des franges et faciliter l'activité viticole. Préserver et valoriser les paysages urbains patrimoniaux en veillant à une intervention qualitative en vue de leur réhabilitation et réoccupation (exemple de Rablay-sur-Layon). Contre la perte de lisibilité des formes traditionnelles (hameaux, bocages, boisements) en limitant le phénomène de mitage et l'enclavement d'espaces agricoles périurbains. Préserver les silhouettes de bourg et les panoramas sur celles-ci qui laissent apparaître des éléments spécifiques comme les églises... (Exemple de Puy Notre-Dame)
- o Limiter la banalisation des paysages urbains par l'adaptation des constructions au contexte local (topographie, matériaux, couleurs, modénature) et les aménagements d'espaces publics de qualité



*UP36-50-XXX Les rapports de covisibilité en lien avec la topographie de l'unité doivent être pris en compte dans le cadre des projets de développements urbains (Rablay-sur-Layon)*



*UP36-50-XXX La préservation des silhouettes de bourgs et des panoramas sur le patrimoine constitue un enjeu de l'unité des coteaux du Layon et de l'Aubance (Le Puy-Notre-Dame)*



*UP36-50-XXX L'aménagement de l'espace public par une intervention sur les revêtements, sur le mobilier urbain et l'accompagnement végétal confère au paysage d'entrée de ville une image de qualité (Le Puy-Notre-Dame)*

## 5.4 Faciliter l'intégration qualitative des infrastructures et zones d'activités

L'attractivité économique et résidentielle qui s'observe à proximité de l'agglomération angevine et le long de l'A87 participe au développement d'infrastructures routières et des zones d'activités. Qu'il s'agisse des axes de communication dont l'ampleur et la linéarité appellent à une vigilance particulière ou des zones d'activités dont la surface, le volume et la hauteur des constructions modifient sensiblement le paysage, la question de leur intégration est un enjeu important.

- Composer avec la topographie naturelle pour éviter les déblais/remblais dans la conception des nouvelles infrastructures et limiter et qualifier les délaissés urbains ou routiers : Composer avec la topographie naturelle pour éviter les déblais/remblais dans la conception des nouvelles infrastructures (Autoroute A87)
- Ménager des ouvertures sur le paysage et aménager les belvédères et points d'arrêt
- Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec le paysage environnant, choisir le bon emplacement (éviter les implantations en point haut - concilier l'effet de vitrine et le maintien de la qualité de l'entrée de ville - gérer les espaces de recul entre les voies et les bâtiments) et composer des espaces publics de qualité



*UP36-50-XXX Dans le cadre des entrées de ville, la préservation des panoramas sur les éléments patrimoniaux passe également par une bonne intégration paysagère des bâtiments d'activités économiques et/ou agricoles. Ici, la préservation de la haie filtre l'impact paysager du bâtiment (Faveraye-Mâchelles)*

- o Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités) : exemple du grand bâtiment bleu au nord de Beaulieu-sur-Layon, champignonnière ou de l'usine champignonnière à proximité du bourg du Puy Notre Dame.



*UP36-50-XXX Au Puy Notre Dame, la champignonnière s'impose dans le paysage des abords du bourg. (Puy Notre Dame)*

- o Garantir l'intégration paysagère de l'exploitation des carrières et anticiper la réhabilitation des sites d'extraction en projetant ses futurs usages potentiels (agricoles, naturels, loisirs). carrières (Vaudelnay, Mozé-sur-Louet)



*UP36-50-XXX A proximité du bourg de Mozé-sur-Louet, la carrière est un élément significatif du paysage et l'enjeu de sa réhabilitation sera déterminant pour l'identité paysagère du village*